

# conseil

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ROME

**F**

Dix-neuvième session

Rome, 17-28 novembre 1986

RAPPORT DE LA ONZIEME SESSION DU COMITE DE LA  
SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE

(Rome, 9-16 avril 1986)

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragaphes</u>
QUESTIONS PORTEES A L'ATTENTION DU CONSEIL	
I. QUESTIONS D'ORGANISATION	1 - 7
II. EVALUATION DE LA SITUATION ACTUELLE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE ET EVOLUTION RECENTE DES POLITIQUES	8 - 25
III. SUIVI DU RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE	26 - 61
a) Perspectives à moyen terme de l'alimentation et sécurité alimentaire mondiale	26 - 34
b) Rôle des racines, tubercules et plantains dans la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne	35 - 42
c) Mise en place anticipée de stocks pour accélérer la livraison de l'aide d'urgence	43 - 51
d) Planification des moyens nationaux de parer aux crises alimentaires	52 - 61
IV. EXAMEN DES ACTIVITES DU PROGRAMME D'ASSISTANCE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE (PASA)	62 - 68
V. RAPPORT DE LA SESSION	69
VI. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION	70

ANNEXES

- A - ORDRE DU JOUR
- B - COMPOSITION DU COMITE
- C - LISTE DES DELEGUES ET OBSERVATEURS
- D - LISTE DES DOCUMENTS
- E - DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL

Questions portées à l'attention du Conseil

L'attention du Conseil est appelée sur les points suivants:

- i) Evaluation par le Comité de la situation de la sécurité alimentaire dans le monde et des récentes tendances des politiques, notamment des domaines où une action est jugée nécessaire pour améliorer la sécurité alimentaire (par. 8-25).
- ii) Etude par le Comité du rôle des racines, tubercules et plantes dans la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne, et recommandations visant à améliorer la production, la commercialisation et la consommation de ces aliments (par. 40-42).
- iii) Examen par le Comité des mesures tendant à améliorer l'aide d'urgence aux populations sinistrées, notamment mise en place anticipée de stocks pour accélérer la livraison de l'aide alimentaire d'urgence (par. 43-51) et plans nationaux permettant de faire face aux crises alimentaires (par. 52-61).



## I. QUESTIONS D'ORGANISATION

1. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale a tenu sa onzième session au Siège de la FAO, à Rome, du 9 au 16 avril 1986. Sur les 98 pays membres du Comité pour l'exercice 1986-87, 87 étaient représentés à la session. Neuf Etats Membres de l'Organisation, le Saint-Siège et 16 organisations internationales y ont participé en qualité d'observateurs. La liste des membres actuels du Comité de la sécurité alimentaire mondiale figure à l'Annexe B et la liste des délégués et observateurs à l'Annexe C.
2. La session a été ouverte par M. Edouard Saouma, Directeur général de la FAO. Le Directeur général a informé le Comité que M. Tanwir Ahmed, Président pour l'exercice 1984-85, n'était pas en mesure de participer à la session. Il a invité le Comité à élire un président pour l'exercice 1986-87.
3. Le Comité a exprimé sa gratitude à M. Tanwir Ahmed pour le concours qu'il lui a apporté pendant la durée de son mandat et il a exprimé sa satisfaction de sa contribution à ses travaux.
4. Le Comité a élu Président M. Guillermo Gonzalez (Argentine). MM. Reaz Rahman (Bangladesh), Solomon Nfor Gwei (Cameroun), Fotis C. Poulides (Chypre) et Ismael Diaz Yubero (Espagne) ont été élus Vice-Présidents.
5. Le Directeur général de la FAO a prononcé une allocution d'ouverture dont le texte est reproduit à l'Annexe E. Il a souligné qu'il appartient à l'humanité tout entière d'assurer la sécurité alimentaire mondiale et que la communauté internationale doit persévérer dans sa résolution d'assurer que le tragique spectacle de la famine en Afrique, auquel le monde a assisté l'année dernière, ne se reproduise jamais. Il a exprimé sa satisfaction du net redressement de la situation de la sécurité alimentaire mondiale en 1985/86 et, plus spécialement, de la reprise de la production alimentaire dans de nombreux pays africains. Il s'est également félicité de la décision de certains donateurs, en particulier la Communauté économique européenne, d'appuyer, entre autres, les opérations triangulaires pour acquérir les excédents exportables des pays d'Afrique subsaharienne. Pour ce qui est des perspectives à moyen terme de la sécurité alimentaire, le Directeur général a fait ressortir que, si les projections indiquent que la production céréalière mondiale augmentera plus vite que la demande et que les disponibilités seront abondantes, la situation alimentaire des pays à faible revenu et à déficit vivrier n'en continuera pas moins de susciter de graves préoccupations. En outre, la majorité de ces pays seront très limités dans leur capacité d'importer des vivres, car les perspectives concernant les cours internationaux des principaux produits tropicaux et matières premières n'apparaissent jusqu'en 1990 guère favorables. Le Directeur général a souligné que les projections de la FAO montrent clairement la nécessité d'apporter une aide accrue aux pays à faible revenu et à déficit vivrier, afin qu'ils soient mieux en mesure d'augmenter leur production et d'améliorer l'accès des pauvres à la nourriture, notamment en ce qui concerne les politiques d'ajustement. Pour ce qui est de la nécessité d'accroître l'efficacité de l'aide alimentaire d'urgence, le Directeur général a fait ressortir que les propositions concernant

la mise en place anticipée de stocks de produits alimentaires et la planification des moyens nationaux de parer aux crises alimentaires dans les pays vulnérables représentent des mesures complémentaires importantes pour assurer que l'aide d'urgence parvienne aux populations éprouvées au moment où elles en ont besoin. Il a insisté sur le fait que la proposition relative à la mise en place anticipée de stocks a un caractère strictement volontaire et il a invité le Comité à l'examiner sérieusement. Il a également invité le Comité à approuver l'approche suggérée pour la planification des moyens nationaux de parer aux crises alimentaires. Pour ce qui est du rôle des racines, tubercules et plantains dans la sécurité alimentaire, le Directeur général a précisé qu'à condition d'adopter les mesures d'encouragement voulues, ces cultures pourraient contribuer notablement à la sécurité alimentaire dans de nombreux pays.

6. Le Comité a été aidé, au cours de la session, par un Comité de rédaction composé des représentants des pays suivants: Australie, Cuba, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Inde, Indonésie, Madagascar, Pays-Bas, Pérou et Zambie, et présidé par M. M. Commins (Australie).

7. Le Comité a adopté l'ordre du jour figurant à l'Annexe A.

## **II. EVALUATION DE LA SITUATION ACTUELLE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE ET EVOLUTION RECENTE DES POLITIQUES**

8. Le Comité a examiné la situation de la sécurité alimentaire mondiale et l'évolution récente des politiques sur la base des documents du Secrétariat CFS: 86/2 et CFS: 86/2 Supp.1. Plusieurs délégués ont informé le Comité de l'évolution récente de la situation et des politiques alimentaires dans leurs pays.

9. Le Comité a été satisfait de trouver dans le document davantage d'informations sur les aliments de base autres que les céréales. Il a invité le Secrétariat à envisager d'inclure dans ses rapports futurs plus de renseignements sur divers points, tels que les aliments traditionnels qui ne sont pas considérés dans le document et les questions macro-économiques, nutritionnelles et démographiques, tout en évitant de surcharger les documents de statistiques ou d'empiéter inutilement sur le travail d'autres organismes internationaux. Plusieurs délégués ont indiqué qu'il importe de suivre les effets de la croissance de la production et de l'essor démographique sur la situation nationale en matière de sécurité alimentaire. Le Comité a noté que le Groupe intergouvernemental sur les céréales a demandé un complément d'étude sur les céréales traditionnelles et qu'il sera mis au courant des conclusions du Groupe.

10. Le Comité a noté que la production mondiale d'aliments de base a augmenté et il s'est tout particulièrement félicité de la reprise générale de la production en Afrique. Il demeure toutefois très préoccupé du fait que, malgré ces progrès, la faim et la malnutrition continuent de sévir dans de nombreux pays. Le Comité a également noté que, selon les prévisions, les stocks de report devraient atteindre un niveau record, mais qu'ils sont concentrés dans un petit nombre de

pays et restent insuffisants dans la plupart des pays à faible revenu. Le Comité s'est félicité de ce que l'objectif minimum de 10 millions de tonnes d'aide alimentaire ait été dépassé pour la deuxième année consécutive et qu'une nouvelle Convention relative à l'aide alimentaire ait été renégociée.

11. Le Comité a vivement déploré que la consommation d'aliments de base par habitant ait diminué pendant la campagne en cours dans environ la moitié des pays à faible revenu et à déficit vivrier. Il s'est également déclaré préoccupé par le fait que, même dans les pays où cette consommation a augmenté, un très grand nombre de personnes souffrent encore de sous-alimentation grave. Plusieurs délégués ont signalé que, dans de nombreux pays, notamment en Amérique latine, l'état nutritionnel des pauvres se dégrade sérieusement, tant dans les villes que dans les campagnes. Le Comité a noté que les débats concernant la sécurité alimentaire en Amérique latine-Caraïbes se poursuivront lors de la prochaine Conférence régionale, et que les résultats de ces débats lui seront communiqués. Le Comité a accueilli avec satisfaction les informations fournies par certains pays en développement concernant les programmes mis en oeuvre pour améliorer l'accès des pauvres aux vivres et certains autres programmes nutritionnels. Il a également été informé que la FAO prévoit d'organiser, pendant le présent exercice, une Consultation d'experts sur les mesures visant à améliorer l'accès des pauvres aux vivres.

12. Le Comité a déploré que, dans de nombreux pays en développement, des difficultés financières et économiques limitent les importations de céréales. Bien que les cours internationaux des céréales en dollars E.-U., déjà relativement bas, aient encore fléchi la situation de la balance des paiements de nombreux pays en développement s'est détériorée pour diverses raisons: baisse des prix de leurs produits d'exportation, poids de la dette et du service de la dette, taux d'intérêt réels élevés et, dans un certain nombre de cas, diminution de l'aide publique extérieure. Certains délégués ont fait observer qu'en 1985, les flux de ressources se sont soldés par un déficit net substantiel pour les pays en développement, et que nombre de ces pays ont été obligés de réduire leurs programmes de soutien à l'agriculture et d'amélioration nutritionnelle d'où une moindre sécurité alimentaire. D'après un délégué, la baisse récente de la valeur du dollar E.-U., des taux réels d'intérêt et du prix du pétrole devrait contribuer à améliorer la situation économique de nombreux pays en développement.

13. De l'avis du Comité, le déséquilibre toujours plus marqué entre l'offre et la demande sur les marchés céréaliers mondiaux a fait baisser les cours des céréales. Certains délégués ont exprimé la crainte que les politiques de certains pays gros exportateurs de céréales ne tendent à les faire baisser encore plus, ce qui aurait des effets dissuasifs sur la production aussi bien dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier que dans les pays en développement exportateurs. Toutefois un délégué a déclaré qu'un prix plus bas des céréales serait plus réaliste et encouragerait une production efficace à moindre coût tant dans les pays en développement que dans les pays développés, ce qui améliorerait la sécurité alimentaire mondiale à long terme.

14. De nombreux délégués ont déploré que les faiblesses structurelles et les obstacles au commerce empêchent beaucoup de pays en développement de satisfaire leurs besoins alimentaires par des importations commerciales. Selon eux, le marasme de la demande mondiale d'importation, le déclin persistant des prix à l'exportation et les politiques protectionnistes de plusieurs pays développés limitent sérieusement leur capacité de gagner des devises. En outre, la subvention des exportations et les autres pratiques analogues que certains pays développés renforcent encore portent particulièrement préjudice aux autres pays exportateurs, en particulier aux pays exportateurs en développement. A ce propos, certains délégués ont relevé l'incohérence de la politique de certains pays développés qui, en accordant des subventions, utilisent des ressources pour produire, puis écouler des excédents au lieu de les consacrer au développement de la capacité de production des pays à déficit vivrier. Selon plusieurs délégués, les activités des sociétés transnationales nuisent aussi au commerce des pays en développement et il faut, pour améliorer le climat du commerce mondial, mettre en place un nouvel ordre économique international. Plusieurs délégués ont exprimé l'espoir que l'amélioration du climat commercial serait examinée dans le cadre des négociations commerciales multilatérales du GATT.

15. Le Comité est convenu que la coopération entre pays en développement pourrait aider ceux-ci à accroître leur production alimentaire et leurs échanges. Il a noté que le Secrétariat prépare une étude sur les possibilités et les limites de l'expansion du commerce des produits agricoles entre pays en développement.

16. Le programme de travail du Comité d'action pour la sécurité alimentaire régionale (CASAR) du Système économique latino-américain (SELA) a été porté à l'attention du Comité. Les activités se concentrent dans trois domaines: soutien aux plans alimentaires nationaux, coopération et développement du commerce et dispositifs d'approvisionnement alimentaire d'urgence. A ce propos, on a demandé que la FAO continue d'apporter son appui aux activités du CASAR.

17. Une délégation a demandé que la FAO entreprenne une étude sur les aspects techniques de la sécurité alimentaire en Namibie, étant entendu que cette demande sera examinée conformément aux procédures habituelles de la FAO.

18. Après avoir examiné l'évolution récente de la sécurité alimentaire mondiale, le Comité a considéré les mesures qui seraient nécessaires dans les domaines suivants: production, recherche, commerce, réserves alimentaires, opérations triangulaires, accès aux approvisionnements.

19. En ce qui concerne la production, le Comité a souligné que c'est avant tout en accroissant leur production et leur productivité, au moyen notamment de prix stimulants, d'intrants, de formation et de systèmes adéquats de transport et de commercialisation, que les pays pourront assurer leur sécurité alimentaire. Il a noté que, grâce aux bonnes récoltes de cette année, il est possible de consacrer des ressources aux programmes de relance et de redressement à moyen terme. Le Comité a constaté avec satisfaction que 200 millions de dollars avaient été engagés jusqu'à présent pour les projets du Programme FAO de relèvement.



de l'agriculture en Afrique. Il a aussi souligné le rôle important que joue le FIDA dans l'accroissement de la production alimentaire, notamment par son aide aux petits exploitants. Le Comité a recommandé que les pays, surtout les pays à faible revenu et à déficit vivrier, poursuivent et si possible intensifient leurs efforts en vue d'accroître la productivité du secteur des cultures vivrières, et a instamment invité les donateurs et les organisations internationales, en particulier la FAO, à continuer d'appuyer ces efforts.

20. En ce qui concerne la recherche, le Comité a reconnu que celle-ci est importante pour accroître la productivité de l'agriculture dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier. Il a recommandé que les pays concernés, avec l'appui de la Communauté internationale, lui consacrent davantage de ressources et donnent la priorité à l'amélioration des cultures vivrières traditionnelles et de l'élevage, ainsi qu'au développement de techniques de production appropriées à la petite agriculture. Sans nier l'importance de la recherche, certains délégués ont adressé une mise en garde contre un chevauchement des activités dans ce domaine.

21. En ce qui concerne le commerce, le Comité a reconnu que, pour faciliter l'accès des pays en développement aux importations de vivres, il est essentiel d'améliorer l'environnement économique et commercial international. Le Comité a recommandé que tous les pays envisagent de prendre des mesures à cet effet afin que le commerce puisse jouer un plus grand rôle dans le renforcement de la sécurité alimentaire.

22. En ce qui concerne les réserves alimentaires, le Comité a rappelé qu'à sa dixième session il s'était déclaré en principe favorable à un système intérimaire de réserves alimentaires et avait demandé aux gouvernements qui ne l'ont pas encore fait d'affecter les produits ou les fonds nécessaires à cet effet, dans le cadre de leurs systèmes nationaux et conformément à leur législation. Plusieurs délégués ont rendu compte des mesures récemment prises dans leur pays pour faire face aux besoins urgents d'importation des pays à faible revenu et à déficit vivrier. Certains ont estimé que les dispositifs mis en place dans leurs pays sont déjà suffisants pour réaliser les objectifs d'un système intérimaire de réserves alimentaires nationales. Selon d'autres, un tel système risquerait de faire double emploi avec la RAIU.

23. Le Comité a noté que l'insuffisance des infrastructures d'entreposage et de transport dans les pays en développement limite sérieusement la possibilité de créer des réserves de sécurité alimentaire et d'acheminer les approvisionnements jusqu'aux zones déficitaires. On a fait observer, en outre, qu'en l'absence d'une telle infrastructure, tout accroissement de la production risquerait de nuire aux producteurs. Le Comité a reconnu que les efforts nationaux visant à améliorer ces infrastructures devraient être intensifiés et très souvent appuyés par une assistance financière extérieure. Il a recommandé que l'on étudie sérieusement la possibilité de développer les infrastructures d'entreposage et de commercialisation et de mettre en place des réserves de sécurité alimentaire dans les pays en développement.

24. Le Comité a noté avec satisfaction que plusieurs pays donateurs, de même que le PAM, ont davantage recours aux opérations triangulaires pour l'aide alimentaire. Tout en soulignant l'impératif d'économie, le Comité a rappelé l'intérêt de ces opérations qui permettent d'utiliser les excédents de pays en développement. Il a recommandé que l'on continue à y avoir recours au maximum afin d'utiliser les excédents des pays en développement et de faciliter la livraison en temps utile des approvisionnements dans les zones déficitaires.

25. Le Comité a rappelé que l'objectif ultime de la sécurité alimentaire mondiale, selon la définition révisée, doit être de faire en sorte que tous aient en tout temps la possibilité matérielle et économique d'accéder aux aliments de base dont ils ont besoin. Il a souligné que la pauvreté est le principal obstacle à la sécurité alimentaire dans un grand nombre de pays, car c'est surtout le manque de pouvoir d'achat qui limite l'accès aux vivres. Le Comité a recommandé que tous les pays, tant développés qu'en développement, appuient les mesures visant à accroître la demande solvable des pauvres afin d'améliorer leur accès aux vivres. Un délégué a fait observer que l'expression "pays à faible revenu et à déficit vivrier" ne rendait pas exactement compte de la difficulté d'accès à la nourriture des pauvres d'un pays, qui est l'un des aspects importants du nouveau concept de sécurité alimentaire mondiale.

### **III. SUIVI DU RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE**

#### **a) Perspectives à moyen terme de l'alimentation et sécurité alimentaire mondiale**

26. Le Comité a examiné les perspectives à moyen terme de la sécurité alimentaire mondiale sur la base du document CFS: 86/3. Il a rappelé que ce document fait suite à la proposition du Directeur général tendant à ce qu'un examen des perspectives à moyen terme des approvisionnements et des besoins alimentaires mondiaux soit entrepris pour renforcer la base analytique des travaux du Comité.

27. Le Comité a accueilli avec satisfaction l'amélioration des méthodes de projection de la FAO, qui a mis au point un modèle alimentaire mondial permettant d'étudier simultanément la demande, l'offre, le commerce et les prix de l'ensemble du système céréales/graines oléagineuses/élevage, ainsi que l'extension des projections aux racines, tubercules et légumineuses à grains. Le Comité a félicité le Secrétariat de ce travail.

28. Le Secrétariat a présenté plusieurs hypothèses qui, a-t-il souligné, ne sont pas des prédictions de ce qui va se passer, mais servent simplement à illustrer des possibilités. Ces hypothèses supposent une mauvaise récolte de blé ou de riz, ou de mauvaises récoltes céréalières généralisées; un scénario de base est également envisagé. Au cours des délibérations sur le modèle adopté, des renseignements complémentaires sur les hypothèses, les définitions et d'autres éléments fondamentaux du modèle ont été demandés, afin que les délégations soient mieux à même de juger celui-ci. Le Secrétariat a informé le Comité qu'un document contenant des détails techniques sur le modèle adopté serait mis à la disposition des délégations intéressées, sur demande.

29. Le Comité a noté que, d'après le document du Secrétariat, la production céréalière mondiale devrait augmenter plus vite que la demande d'ici 1990 et que les approvisionnements céréaliers devraient être largement suffisants à l'échelle mondiale, mais que les disponibilités d'aliments de base par habitant dans les pays en développement n'augmenteront que très faiblement. En outre, selon les projections, la mesure dans laquelle la production intérieure répondra à la demande croissante variera beaucoup selon les régions. Le Comité s'est déclaré très préoccupé des perspectives de la consommation alimentaire par habitant dans un grand nombre de pays à faible revenu et à déficit vivrier, notamment en Afrique où, selon les projections, la consommation par habitant de céréales et de racines et tubercules sera inférieure en 1990 à ce qu'elle était en 1979-81, avant la sécheresse. Le Comité a en outre vivement déploré l'augmentation probable du nombre de personnes sous-alimentées que laissent prévoir ces projections, notamment dans les pays où la production d'aliments de base ne suivra pas la demande et où le taux projeté d'accroissement des revenus est moins élevé que celui des années 70. Dans cette situation, le Comité a instamment demandé que toutes les mesures appropriées soient prises pour améliorer l'accès des pauvres aux disponibilités alimentaires. Un délégué a notamment fait observer que l'accès à l'alimentation sera essentiellement fonction des capacités individuelles d'activité économique acquises grâce à la formation, et notamment à l'alphabétisation.

30. Le Comité a noté que ces perspectives inquiétantes pour de nombreux pays en développement s'expliquent principalement par deux raisons: d'une part, il sera très difficile à ces pays d'accroître leur production alimentaire au rythme de l'expansion démographique pendant le reste des années 80 et, d'autre part, faute de devises, ils auront beaucoup de mal à combler le déficit par des importations commerciales, malgré le bas niveau projeté des cours des céréales sur les marchés internationaux. Le Comité a estimé que ces projections permettent d'alerter à temps les gouvernements et la communauté internationale. Il a souligné que la plupart des pays en développement importateurs de vivres devront intensifier leurs efforts pour accroître leur production alimentaire en donnant une priorité plus élevée au secteur vivrier dans leurs politiques de développement. Il a souligné que pour compléter les efforts nationaux, il était nécessaire de renforcer l'assistance internationale sous forme d'intrants agricoles et d'infrastructures.

31. Le Comité a noté avec préoccupation que, malgré le bas prix des céréales projeté pour 1990, il est peu probable que les difficultés que connaissent de nombreux pays en développement pour financer leurs importations alimentaires s'atténuent sensiblement, car, selon les projections, le marché international de leurs principaux produits primaires d'exportation sera en repli à moyen terme, et le service de la dette leur impose une lourde charge. Dans ces conditions, beaucoup d'entre eux auront encore besoin d'un volume substantiel d'aide alimentaire pour satisfaire leurs besoins, même en année de récolte normale. Toutefois, il a été noté que les projections calculées avant la récente chute brutale des prix internationaux du pétrole, ne tiennent pas compte des conséquences de cette baisse, notamment pour les recettes d'exportation et les perspectives d'importation alimentaire des pays en développement.

32. Le Comité a noté que les projections indiquent des possibilités d'expansion ultérieure des échanges entre pays en développement, particulièrement en ce qui concerne les produits alimentaires tels que riz, légumes secs, huile végétale, céréales secondaires, pour lesquels on prévoit une expansion tant des exportations que des importations des pays en développement. Il a recommandé que l'on s'efforce d'exploiter ces possibilités de développer les échanges en réduisant les obstacles au commerce et autres contraintes dans le cadre d'une coopération en vue d'améliorer la sécurité alimentaire.

33. En se fondant sur l'analyse du Secrétariat, le Comité a noté avec préoccupation qu'en cas de mauvaises récoltes généralisées (pour toutes les céréales dans les principaux pays producteurs et consommateurs) aussi catastrophiques que celles des années 1972-74, la situation alimentaire de nombreux pays en développement serait encore bien pire que celle qui est indiquée par les projections, malgré le volume considérable projeté des stocks céréaliers mondiaux. Dans un tel scénario, la consommation céréalière mondiale ne diminuerait que de 1,5 pour cent, mais cette réduction serait inégalement répartie entre les pays développés et les pays en développement. En outre, dans les pays développés, elle porterait sur les céréales fourragères, alors que dans les pays en développement, c'est principalement l'alimentation humaine qui en souffrirait.

34. Le Comité a souligné qu'il est utile d'examiner de temps à autre les perspectives à moyen terme de la sécurité alimentaire et a invité le Secrétariat à continuer à lui présenter des études sur la question. Il a demandé que, dans ces exercices futurs, les projections tiennent compte, dans la mesure du possible, des problèmes structurels qui influent sur la sécurité alimentaire, des possibilités d'intensifier les échanges entre pays en développement et de la relation entre répartition des revenus, nutrition et accès aux approvisionnements alimentaires.

**b) Rôle des racines, tubercules et plantains dans la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne**

35. Le Comité a examiné le rôle des racines, des tubercules et des plantains dans la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne en se fondant sur le document du Secrétariat CFS: 86/4. Il a souligné l'importance de ces produits, ainsi que d'autres aliments de base traditionnels dans les schémas de production et de consommation, non seulement en Afrique, mais aussi dans d'autres régions. Le Comité a demandé à la FAO d'entreprendre des études spécifiques sur les racines, tubercules et plantains dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes.

36. Le Comité est convenu qu'il existe un certain nombre d'obstacles au développement des racines et plantains en Afrique subsaharienne. En ce qui concerne la production, l'un des problèmes majeurs est la prédominance des ravageurs et des maladies. Le Comité a pris acte que de très nombreuses recherches sur ces cultures ont été entreprises par des instituts nationaux et internationaux, mais que des variétés appropriées ne sont pas encore largement accessibles. A cet égard, il a souligné qu'il importe de mettre au point de nouvelles variétés à haut rendement et résistantes aux ravageurs en tenant compte de leur acceptabilité par les consommateurs, de diffuser plus largement les variétés existantes,

de prendre des mesures efficaces de contrôle phytosanitaire pour arrêter la propagation des matériels de plantation infectés, et de multiplier plus rapidement les matériels améliorés. Il a plus particulièrement noté que les femmes représentent au moins 80 pour cent de la main-d'oeuvre dans ce type de production, mais que, souvent, le manque de formation et l'impossibilité d'accéder aux moyens de production, associés à la double charge que représentent leurs activités domestiques et agricoles, constituent des obstacles à la production. Dans de nombreux cas, il y a lieu d'améliorer l'accès des femmes à la terre et au crédit. Le Comité a demandé que des mesures spécifiques soient prises pour faciliter l'accès des femmes à la formation, au crédit et à la terre, ainsi qu'à d'autres formes d'assistance publique.

37. Le Comité a noté l'existence de divers obstacles à la commercialisation des racines et des plantains, notamment l'insuffisance des moyens de transport, les difficultés de collecte et, souvent, le manque d'organismes adéquats de commercialisation; beaucoup de ces difficultés sont liées au caractère périssable et au volume encombrant de ces produits. Le Comité a reconnu la nécessité d'améliorer leur entreposage et leur transformation.

38. Le Comité a noté que, dans les zones urbaines, les prix à la consommation des racines sont souvent supérieurs à ceux des céréales, alors que, pour soutenir le concurrence avec ces dernières, il faudrait probablement qu'ils soient inférieurs. Il a également noté qu'en l'absence de données sur les coûts de production des racines et des plantains, il n'est pas possible de déterminer de façon concluante si les prix payés aux agriculteurs sont suffisamment élevés pour encourager cette production. A cet égard, il a reconnu que le manque de données sur les coûts comparés de cette production et d'autres récoltes concurrentes et sur les moyens de production nécessaires pour les unes et les autres, limite considérablement les possibilités de formulation de politiques.

39. Le Comité est convenu que plusieurs facteurs indiquent la nécessité de porter une attention accrue aux racines et plantains. Ces cultures sont bien adaptées aux conditions agro-climatiques d'une grande partie de l'Afrique subsaharienne, elles sont faciles à mettre en place dans des systèmes de cultures intercalaires, elle sont particulièrement indiquées pour les petits agriculteurs et leur production en plus grande quantité permettrait une meilleure stabilité des approvisionnements alimentaires. Le Comité a reconnu que les racines et les plantains avaient une faible teneur protéique, si bien qu'un régime alimentaire reposant trop largement sur elles serait insuffisant sur le plan nutritionnel. Toutefois, elles sont normalement consommées avec d'autres aliments tels que les légumineuses, les légumes, les graines oléagineuses, les produits de la pêche et de l'élevage qui, lorsqu'ils sont convenablement combinés avec elles, assurent un régime bien équilibré.

40. Le Comité a recommandé d'accorder une plus haute priorité, lorsqu'il y a lieu et dans le cadre de stratégies alimentaires nationales, aux politiques visant à encourager la production et la consommation de racines et de plantains. Il a néanmoins souligné que leur potentiel n'est pas illimité et qu'il importe d'envisager simultanément des politiques en faveur des céréales et autres aliments

de base. Il faut renforcer les systèmes statistiques et les systèmes d'information nationaux, afin de disposer des éléments nécessaires pour formuler des politiques rationnelles, et, plus particulièrement, de données sur les coûts de production et de commercialisation. Le Comité a également recommandé que les politiques de prix soient formulées en tenant dûment compte des rapports entre les racines et plantains, les céréales locales et les céréales importées, afin de réduire la dépendance à l'égard des céréales importées et de renforcer la sécurité alimentaire. A cet égard, on a suggéré qu'il faudrait étudier de plus près les caractéristiques économiques et nutritionnelles des racines et des tubercules par rapport à celles des céréales et des autres denrées de base.

41. Le Comité a recommandé que des dispositions soient prises pour intensifier la recherche et en diffuser plus largement les résultats par des activités de vulgarisation et de formation en s'assurant que les femmes, qui jouent un rôle de premier plan dans ce type de production agricole, soient les bénéficiaires des améliorations de la productivité. Le Comité a également fait ressortir la nécessité de coordonner les nombreuses activités de recherche entreprises aux niveaux national et international afin d'éviter les doubles emplois, et il a suggéré que des échanges de données d'expérience seraient fructueux non seulement entre les pays d'Afrique, mais aussi avec les pays d'autres régions. A cet égard, il a reconnu l'utilité des initiatives et des activités de coordination du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI).

42. Le Comité a recommandé de prendre des mesures pour remédier aux lacunes dans les systèmes de commercialisation et notamment pour améliorer les moyens de transport et d'entreposage. Il faudrait également améliorer les techniques de transformation et le Comité a fait ressortir que ces techniques doivent être développées sur une échelle appropriée et que les produits doivent convenir à des consommateurs urbains à faible revenu. Tout en insistant sur le rôle important des racines et des tubercules dans le régime alimentaire des ruraux et citadins pauvres, il a souligné la nécessité de promouvoir ces produits pour améliorer la représentation qu'en a le public et leur rendre leur juste place dans les stratégies nationales de sécurité alimentaire.

**c) Mise en place anticipée de stocks pour accélérer la livraison de l'aide d'urgence**

43. Le Comité a examiné, sur la base des documents CFS: 86/5 et CFS: 86/5, Supp.1, la proposition visant à mettre en place à l'avance des stocks alimentaires pour accélérer la livraison de l'aide alimentaire d'urgence.

44. Ce document, qui avait été demandé par le Comité à sa dixième session, évalue la viabilité économique et logistique des stocks prévisionnels et la réduction des délais de livraison qu'ils permettraient. Il est fondé sur une analyse des délais totaux de livraison de l'aide alimentaire d'urgence dans certains pays d'Afrique qui ont connu en 1984/85 des pénuries alimentaires anormales et sur les conclusions d'une étude du PAM portant sur 114 opérations d'urgence de 1983 et 1984. Le terme "stocks prévisionnels" est employé dans le document pour désigner des stocks situés dans des ports de pays donateurs, de

pays bénéficiaires ou de pays tiers et pouvant être expédiés très rapidement parce que l'essentiel des formalités administratives a déjà été accompli. A propos de la mise en place anticipée des stocks, le document analyse deux étapes de l'aide d'urgence: achat des approvisionnements dans les pays donateurs une fois prise la décision de donner cette aide, et expédition jusqu'aux ports des pays sinistrés.

45. Le Comité a noté que la proposition formulée dans le document, à savoir commencer par établir des stocks prévisionnels modestes de 150 000 tonnes, coûterait environ 2,5 millions de dollars par an, soit moins de 0,1 pour cent du coût annuel de l'aide alimentaire. Selon certains délégués, ce coût serait très faible par rapport aux avantages. Mais d'autres ont douté que la mise en place anticipée de stocks constitue l'utilisation la plus efficace des ressources, d'autant plus que son coût pourrait être plus élevé encore que les estimations figurant dans le document.

46. Le Comité a également noté que l'établissement des stocks prévisionnels serait strictement volontaire. En ce qui concerne les aspects institutionnels et organisationnels, le document propose trois formules possibles: i) stocks prévisionnels détenus et gérés par le pays donateur qui les établit; ii) stocks prévisionnels détenus par les pays, mais avec coordination internationale; iii) stocks prévisionnels établis et gérés sur une base multilatérale et détenus par un organisme international comme le Programme alimentaire mondial. Certains délégués se sont déclarés en faveur d'un arrangement multilatéral pour la gestion de ces stocks. D'autres ont estimé que, si des stocks prévisionnels sont établis, ils devraient être détenus et gérés par les donateurs.

47. Selon l'étude, les délais totaux de livraison pourraient être réduits de plus de moitié si des stocks prévisionnels étaient établis dans les ports des principaux pays donateurs, après l'accomplissement de toutes les formalités administratives. Le délai d'intervention pourrait être encore réduit si les stocks prévisionnels étaient disposés dans les ports de pays tiers à proximité des zones sujettes à des crises alimentaires. Leur mise en place directement dans les régions vulnérables ne permettrait qu'une réduction minimale des délais par rapport à cette deuxième formule. De nombreux délégués de pays bénéficiaires ont estimé que, si une assistance accrue pouvait être donnée pour développer les équipements portuaires et les infrastructures d'entreposage et de transport intérieur, il serait plus avantageux d'établir les stocks prévisionnels dans les zones vulnérables que dans les ports des donateurs. A ce propos, les problèmes des pays sans littoral ont été spécialement mentionnés.

48. Le Comité est convenu qu'il importe de réduire les délais de livraison de l'aide alimentaire d'urgence. Il arrive encore que les produits promis n'arrivent dans les pays sinistrés qu'après de longs délais. Plusieurs délégués de pays donateurs ont informé le Comité que leurs gouvernements ont pris ou envisagent de prendre des mesures en vue d'améliorer leur capacité de réaction aux crises. Un certain nombre de donateurs ont fait savoir que leurs pays conservent des stocks dans les ports ou ailleurs dans le pays pour pouvoir expédier les vivres rapidement en cas de crise. Certains ont aussi indiqué qu'ils avaient pris des mesures spécifiques pour rationaliser leurs procédures administratives.

49. Le Comité a souligné que des améliorations sont possibles à toutes les étapes du processus: prompte détection et évaluation du problème grâce à la mise en place ou au renforcement de systèmes d'alerte rapide, évaluation et approbation des demandes d'aide d'urgence dans les pays donateurs, achat de vivres dans les pays donateurs, expédition aux ports ou points d'entrées des pays sinistrés et transport et distribution à l'intérieur de ces pays. Il a donc conclu que la proposition visant à établir des stocks prévisionnels doit être examinée dans un cadre plus large. Il a suggéré qu'une analyse intégrée des procédures administratives des donateurs et des délais intervenant à chaque stade du processus de livraison faciliterait l'identification des opérations pouvant être accélérées et des moyens de le faire. Le Comité a également souligné la nécessité d'améliorer les infrastructures intérieures de transport et de stockage dans les pays bénéficiaires, et le CPA a été invité à examiner cette question à une réunion future. Le Comité a été informé que son Secrétariat s'occupe actuellement de la différenciation entre les besoins structurels et exceptionnels d'aide alimentaire.

50. Selon plusieurs délégués, il faudrait comparer la formule de la mise en place matérielle de stocks prévisionnels avec d'autres options possibles du point de vue des coûts et avantages. Ces délégués se sont en effet déclarés convaincus que l'on servirait mieux les intérêts des pays bénéficiaires en leur fournissant un complément d'aide alimentaire avec les fonds qui seraient autrement absorbés conformément à certaines propositions de mise en place anticipée de stocks. Mais de nombreux autres, tout en reconnaissant la nécessité de contenir les coûts, ont signalé que cette approche n'est pas entièrement appropriée, car les avantages ne sont pas tous quantifiables. Ils ont rappelé en effet que l'objectif des stocks prévisionnels est de faire parvenir des vivres à des malheureux dans des situations de crise et d'éviter les souffrances, la famine et souvent la perte de vies humaines. Ils ont aussi rappelé que les stocks prévisionnels pourraient avoir plusieurs autres avantages: ils éviteraient des mesures de dernière minute très coûteuses telles que les ponts aériens; ils réduiraient les exodes massifs de sinistrés, car ceux-ci pourraient être secourus chez eux si les vivres pouvaient être livrés assez vite; ils empêcheraient l'encombrement des ports dans les pays bénéficiaires et la mobilisation de tout le parc de transport intérieur pour les céréales aux dépens des autres importations nécessaires telles que les engrais et les biens d'équipement et ils réduiraient le risque pour les pays bénéficiaires de perdre leurs recettes et leurs marchés d'exportation (les exportations sont elles aussi tributaires de la capacité des transports intérieurs et des ports).

51. Tout en appréciant l'analyse du Secrétariat, le Comité l'a invité à étudier l'expérience récente pour chiffrer plus précisément les délais intervenant aux divers stades et les avantages que pourrait comporter la mise en place anticipée des stocks. Le Comité a reconnu que la filière administrative et les procédures d'achat varient d'un pays donateur à l'autre, d'un produit à l'autre et d'un type d'opération d'urgence à l'autre. Etant donné ces différences, cette étude ne devra pas se limiter à considérer des moyennes, mais devra faire état de l'expérience concrète des opérations bilatérales d'urgence de différents pays donateurs. Pour cela, des informations plus détaillées sur les filières administratives et les procédures d'achat et d'expédition seront nécessaires. L'étude



devra également analyser la réduction des délais obtenue au moyen d'autres arrangements et mécanismes tels qu'expédition anticipée, changement de destination des livraisons, échanges de produits, et emprunts dans le pays donateur ou dans le pays bénéficiaire. Le Comité est convenu que l'étude devra porter sur toutes les régions en développement vulnérables aux catastrophes naturelles, y compris l'Amérique latine, qui ne sont pas considérées dans le document du Secrétariat. Il a demandé qu'elle soit entreprise en collaboration étroite avec le PAM et les principaux donateurs, de façon qu'il soit possible d'établir plus clairement les avantages et coûts comparés des stocks prévisionnels et des autres mesures visant à accélérer la livraison de l'aide alimentaire d'urgence. Le Comité a invité le Secrétariat à lui présenter cette étude à une session future.

**d) Planification des moyens nationaux de parer aux crises alimentaires**

52. Le Comité a examiné ce point de l'ordre du jour sur la base du document CFS: 86/6. Il a noté que, pour rédiger ce document, le Secrétariat avait tenu compte des constatations et conclusions des trois stages régionaux consacrés à la planification des moyens nationaux de parer aux crises alimentaires, organisés par la FAO sur recommandation du Comité à sa sixième session 1/. Le Comité a estimé que le document constituait un cadre très utile pour l'établissement des plans nationaux de préparation aux crises alimentaires.

53. Le Comité est convenu que la mise en place de tels plans nationaux était essentielle pour assurer la stabilité des approvisionnements vivriers et faire face aux crises alimentaires. Il a reconnu que ces plans permettraient aux gouvernements d'être alertés à temps (notamment au moyen de la télédétection par satellites) de l'imminence de pénuries alimentaires et partant, de prendre les décisions administratives voulues et de déployer rapidement les ressources de manière à éviter les souffrances humaines et les morts par inanition. Le Comité a fait valoir que l'efficacité des plans nationaux dépendait dans une très large mesure du niveau d'engagement des gouvernements et de la disponibilité de ressources. Il a souligné que si les plans nationaux sont essentiels pour parer aux crises alimentaires, il faudrait que les pays en développement accordent en outre une haute priorité à l'accroissement de la production vivrière à long terme, de manière à éviter les crises récurrentes comme celles que connaît l'Afrique. Par conséquent, les plans nationaux de préparation aux crises ne devraient pas être conçus isolément, mais bien comme faisant partie intégrante de programmes de sécurité alimentaire à long terme.

54. Le Comité a fait sienne l'opinion selon laquelle les plans nationaux devraient comprendre les deux éléments suivants: des institutions chargées des activités d'alerte rapide et de secours alimentaire, et un plan d'intervention

---

1/ Les trois stages ont été les suivants: un pour l'Asie et le Pacifique (mai 1983), un pour l'Afrique orientale et australe (octobre 1984) et un pour l'Afrique centrale et occidentale (octobre-novembre 1985). L'objectif de ces stages était de permettre aux pays participants de comparer leurs expériences nationales dans le domaine de la détection des crises alimentaires imminentes et des secours alimentaires.

précisant les activités à entreprendre et les procédures administratives à appliquer dès les premiers signes d'une pénurie alimentaire et lorsqu'une situation d'urgence a été déclarée. Le Comité a réaffirmé l'utilité des systèmes d'alerte rapide qui permettent d'intervenir en temps voulu pour parer aux crises. Il a souligné l'importance d'une coordination nationale au niveau des politiques comme des opérations. Tout en reconnaissant l'utilité d'un comité national de coordination à un niveau élevé, chargé de superviser toute la gamme des activités d'alerte rapide et de secours, le Comité a souligné la nécessité d'éviter toute prolifération inutile d'institutions et a fait valoir, que, dans la mesure du possible, il faudrait encourager la coopération entre les organisations existantes. Il a cependant estimé nécessaire de bien définir les responsabilités des différentes parties concernées. Il conviendrait d'étudier quelques cas concrets pour cerner les difficultés réelles dans la mise en oeuvre des plans nationaux de préparation aux crises alimentaires.

55. Le Comité est convenu que la série de mesures et de dispositifs prévus dans le document du Secrétariat constituait une trame très valable pour la mise en place d'un plan d'intervention en cas de crise alimentaire. Il a reconnu toutefois que la validité et l'importance à attribuer à chaque mesure ou dispositif étaient appelées à varier d'un pays à l'autre. Il a souligné en outre que les plans nationaux de préparation ne devraient pas s'en tenir uniquement aux aspects alimentaires (par exemple: approvisionnements fourragers, adduction d'eau et mesures sanitaires).

56. Les délégués de quelques pays en développement ont informé le Comité des mesures prises par leurs gouvernements respectifs pour renforcer leurs programmes nationaux dans ce domaine, et ont exprimé la volonté de leurs pays de partager leurs expériences et leurs moyens de formation avec d'autres nations intéressées.

57. Le Comité a reconnu que les pays à faible revenu et à déficit vivrier se heurtaient à plusieurs obstacles limitant leur aptitude à affronter les crises, par exemple: manque d'institutions bien structurées et aux responsabilités clairement définies dans le domaine des activités d'alerte rapide et de secours; insuffisance des statistiques agricoles de base; pénurie de personnel qualifié; insuffisance des réserves alimentaires et carences en matière d'infrastructures, notamment en ce qui concerne le transport et l'entreposage des vivres destinés aux opérations de secours. Le Comité est convenu que, vu la complexité et le coût élevé de ce type de planification, une assistance technique et financière serait nécessaire pour mettre en place et étoffer les programmes nationaux de préparation. A cet égard, quelques pays donateurs ont informé le Comité de la nature de l'assistance qu'ils fournissaient déjà et ont fait savoir qu'ils seraient disposés à accorder leur soutien à des projets de ce genre.

58. Afin de surmonter les difficultés qui retardent la livraison de l'aide alimentaire dans les pays bénéficiaires, il a été suggéré de constituer un corps civil de travailleurs familiarisés avec de telles situations d'urgence, qui agiraient en collaboration avec d'autres organismes dans le pays de manière à garantir une distribution efficace des denrées alimentaires.

59. Il a été suggéré de porter une attention particulière au bétail, qui revêt davantage d'importance pendant la période consécutive à une crise. En outre le commerce pourrait aider à parer aux crises dans les cas où des excédents de récoltes de haute valeur marchande sont exportés pour payer d'indispensables importations alimentaires.

60. Le Comité s'est félicité du rôle joué par la FAO, les autres organisations internationales et les donateurs, pour ce qui est de l'assistance technique et financière fournie dans ce domaine aux pays en développement. Il a également noté avec satisfaction que le soutien logistique apporté par le PAM, par exemple pour le transport à l'intérieur des pays, accroît l'utilité des plans nationaux de préparation aux crises. Il a souligné la nécessité d'une coopération entre la FAO, les autres organisations internationales et les donateurs pour fournir aux pays en développement une assistance technique et financière dans ce domaine.

61. Le Comité a demandé au Secrétariat de suivre les progrès accomplis dans la mise en place des plans nationaux de préparation aux crises et de lui faire rapport à une prochaine session.

#### **IV. EXAMEN DES ACTIVITES DU PROGRAMME D'ASSISTANCE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE**

62. Le Comité a procédé à son cinquième examen des activités du Programme d'assistance pour la sécurité alimentaire en se fondant sur le document CFS: 86/7 préparé par le Secrétariat. Ce document décrit les activités du PASA au cours de la période biennale 1984-85, et présente notamment une analyse succincte de huit projets particuliers de sécurité alimentaire exécutés par la FAO dans des pays en développement au titre du Programme. Il examine également la situation des ressources du PASA et formule quelques brèves suggestions quant à l'orientation possible du Programme pendant le prochain exercice biennal.

63. Le Comité a réaffirmé son soutien à l'ensemble des activités menées par la FAO sur le terrain au titre du Programme. Les délégués des pays en développement ont rendu hommage à la FAO et aux pays donateurs qui ont fourni les fonds nécessaires à l'exécution des projets de sécurité alimentaire du PASA dans leurs pays.

64. Le Comité a souligné que les activités du PASA devraient s'insérer dans le contexte plus général de l'aide apportée par tous les organismes donateurs, bilatéraux et multilatéraux, pour développer la sécurité alimentaire dans les pays bénéficiaires. Dans cette optique, il a souligné qu'il importe de mieux coordonner les activités de la FAO avec celles des donateurs bilatéraux et celles des autres donateurs multilatéraux, en particulier au niveau des pays. Le Comité a exprimé le point de vue qu'il serait souhaitable que la FAO favorise et stimule le dialogue politique et la coordination en matière de sécurité alimentaire au niveau des pays. Il a également souligné l'importance de la participation de la FAO aux tables rondes du PNUD et aux réunions du Groupe de l'aide de la Banque mondiale.

65. Le Comité a noté que le volume des ressources obtenues par le Programme (6 millions de dollars E.-U. par an) pendant l'exercice biennal 1984-85 pour financer des projets s'est amélioré par rapport à l'exercice précédent. Certains délégués ont fait ressortir que ce chiffre est encore inférieur à l'objectif de 10 millions de dollars E.-U. fixé par la Conférence et ils ont demandé que la durée moyenne des projets soit prolongée. D'autres ont estimé que, comme les activités financées par le PASA ont été réorientées au détriment des projets de construction et en faveur des projets d'assistance technique et de formation, l'objectif de 10 millions de dollars E.-U. ne s'impose plus. D'autres encore ont fait ressortir que la valeur totale des projets en attente de financement - qui sont principalement des projets d'assistance technique et de formation - s'établit à 15 millions de dollars E.-U. et que cela ne justifie pas un abaissement de l'objectif. Ils ont donc instamment prié les pays donateurs de faire tout leur possible pour accroître leurs contributions au Programme afin que l'objectif fixé puisse être atteint. Certains délégués ont estimé que pour assurer une plus vaste participation des donateurs au PASA, la FAO devrait tenir compte le plus possible des exigences des donateurs qui ont des critères précis en matière de suivi, d'évaluation et de vérification des comptes.

66. Le Comité a estimé que l'examen des activités du PASA présenté dans le document CFS: 86/7 restait trop descriptif, bien que conforme aux faits et complet. Il a donc demandé au Secrétariat de lui présenter une évaluation plus analytique des opérations du Programme lorsqu'il procédera à son prochain examen. Cette analyse devrait s'efforcer de donner au Comité des informations sur la réalisation des objectifs fixés dans les projets de sécurité alimentaire.

67. Le Comité a été informé que la mission d'examen de la sécurité alimentaire envoyée en Zambie, pays où les projets individuels du PASA ont été intégrés dans une politique nationale de sécurité alimentaire, avait établi un rapport et il s'en est déclaré satisfait.

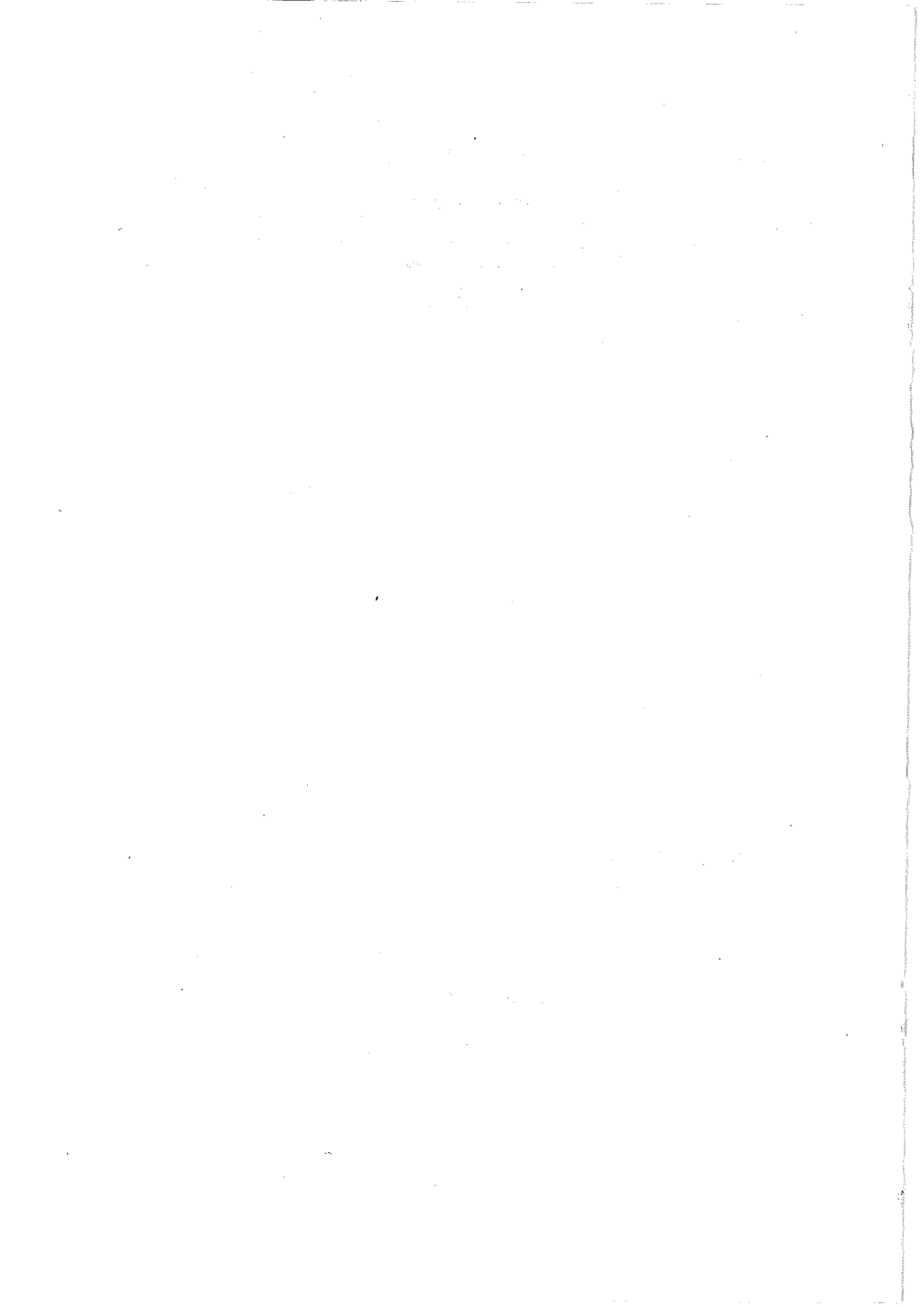
68. Le Comité a noté que le PASA a progressivement réorienté ses activités, si bien que les projets de construction sont maintenant financés et exécutés par des organismes bilatéraux, tandis que le Programme se concentre sur des projets d'assistance technique et de formation. Le Comité s'est en particulier félicité que le Programme ait donné la priorité à la préparation et au financement de projets nationaux d'alerte rapide. Il s'est également déclaré favorable à la nouvelle activité prévue au titre du Programme, à savoir aider les pays en développement intéressés à établir des plans nationaux de préparation aux crises alimentaires. Le Comité a approuvé l'orientation future du PASA décrite aux paragraphes 45, 46 et 47 du document CFS: 86/7.

## V. RAPPORT DE LA SESSION

69. Le Comité a noté que le rapport de la session sera communiqué au Conseil mondial de l'alimentation, à sa douzième session, conformément à l'Article XXXIII.7 du Règlement général de l'Organisation et à la Résolution XXII de la Conférence mondiale de l'alimentation.

## VI. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION

70. Le Comité a noté qu'aux termes de son mandat, il doit normalement se réunir deux fois par exercice biennal, mais qu'il peut tenir des sessions supplémentaires si les aléas de la sécurité alimentaire le justifient. Il est convenu de tenir sa douzième session au siège de la FAO, à Rome, en avril 1987, la date exacte devant être fixée par le Directeur général en consultation avec le Président, compte tenu du calendrier des autres réunions.



ANNEXE A

ORDRE DU JOUR

- I. QUESTIONS D'ORGANISATION
  1. Election du Président et des Vice-Présidents
  2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
  3. Composition du Comité
  
- II. EVALUATION DE LA SITUATION ACTUELLE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE ET EVOLUTION RECENTE DES POLITIQUES
  
- III. SUIVI DU RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE
  4. Incidences sur la sécurité alimentaire mondiale des tendances à moyen terme de la production, de la consommation et du commerce des denrées vivrières
  5. Rôle des racines, tubercules et plantains dans la sécurité alimentaire en Afrique
  6. Mise en place anticipée de stocks de produits alimentaires
  7. Planification des moyens nationaux de parer aux crises alimentaires
  
- IV. EXAMEN DES ACTIVITES DU PROGRAMME D'ASSISTANCE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE (PASA)
  
- V. AUTRES QUESTIONS
  8. Organisation de la douzième session
  9. Rapport de la session
  10. Questions diverses

COMPOSITION DU COMITE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE

(au 16 avril 1986)

Afghanistan	Gabon	Nouvelle-Zélande
Algérie	Ghana	Ouganda
Allemagne (Rép.féd.d')	Grèce	Pakistan
Angola	Guinée	Panama
Argentine	Guinée-Bissau	Pays-Bas
Australie	Honduras	Pérou
Autriche	Hongrie	Philippines
Bangladesh	Inde	Pologne
Belgique	Indonésie	Portugal
Bénin	Iran, Rép. islamique d'	Qatar
Botswana	Irlande	République dominicaine
Burkina Faso	Israël	Roumanie
Cameroun	Italie	Royaume-Uni
Canada	Japon	Rwanda
Cap-Vert	Kenya	Sénégal
Chili	Koweït	Sierra Leone
Chine	Lesotho	Somalie
Chypre	Liban	Soudan
Colombie	Libéria	Sri Lanka
Congo	Libye	Suède
Corée (Rép.de)	Madagascar	Suisse
Corée (Rép.pop.dém.de)	Malawi	Tanzanie
Costa Rica	Malï	Thaïlande
Côte d'Ivoire	Maroc	Tunisie
Cuba	Maurice	Turquie
Danemark	Mauritanie	Uruguay
Egypte	Mexique	Venezuela
El Salvador	Mozambique	Viet Nam
Espagne	Namibie	Yémen (Rép.dém.pop.du)
Etats-Unis d'Amérique	Nicaragua	Yougoslavie
Ethiopie	Niger	Zaïre
Finlande	Nigéria	Zambie
France	Norvège	



APPENDIX C  
ANNEXE C  
APENDICE C

LIST OF DELEGATES AND OBSERVERS  
LISTE DES DELEGUES ET OBSERVATEURS  
LISTA DE DELEGADOS Y OBSERVADORES

Chairman/Président/Presidente: Guillermo E. González (Argentina)

Vice-Chairmen/Vice-Présidents/  
Vicepresidentes: Reaz Rahman (Bangladesh)  
Solomon Nfor Gwei (Cameroon)  
Fotis Poulides (Cyprus)  
Ismael Díaz Yubero (Spain)

**MEMBERS OF THE COMMITTEE**  
**MEMBRES DU COMITE**  
**MIEMBROS DEL COMITE**

**AFGHANISTAN - AFGANISTAN**

Délégué  
 A. RAZAK ZAFARYAR Rome  
 Chargé d'Affaires  
 Ambassade d'Afghanistan

**ANGOLA**

Délégué  
 P. AGOSTINHO KANGA Rome  
 Représentant permanent adjoint  
 Ambassade d'Angola

**ARGENTINA - ARGENTINE**

Delegado  
 GUILLERMO E. GONZALEZ Roma  
 Representante Permanente  
 ante la FAO  
 Embajada de Argentina

## Suplentes

DANTE F. MARSICO Roma  
 Consejero Agrícola  
 Embajada de Argentina

CARLOS SERSALE DI CERISANO Roma  
 Representante alterno  
 ante la FAO  
 Embajada de Argentina

**AUSTRALIA - AUSTRALIE**

Delegate  
 MICHAEL RYAN Rome  
 Alternate Permanent Representative  
 to FAO  
 Embassy of Australia

## Alternate

MICHAEL COMMINS Rome  
 Alternate Permanent Representative  
 to FAO  
 Embassy of Australia

**AUSTRIA - AUTRICHE**

Delegate  
 DIETMAR KINZEL Rome  
 Permanent Representative to FAO

**BANGLADESH**

Delegate  
 A.K.M KAMAL UDDIN CHOUDHURY Dhaka  
 Secretary, Ministry of Food

## Alternates

REAZ RAHMAN Rome  
 Ambassador to FAO  
 Embassy of Bangladesh

MOHSIN ALI KHAN Rome  
 Political Counsellor  
 Embassy of Bangladesh

**BELGIUM - BELGIQUE - BELGICA**

Délégué  
 ROGER MARTIN Rome  
 Ambassadeur de Belgique  
 auprès de la FAO  
 Représentation Permanente de la  
 Belgique auprès de la FAO

## Suppléant

MARCEL VANDEPUTTE Bruxelles  
 Ingénieur en Chef-Directeur  
 Ministère de l'Agriculture

**BENIN**

Délégué  
 BOUKARI IDRISOU Cotonou  
 Directeur, Technique et Commercial  
 Office National des Céréales

**BURKINA FASO**

Délégué  
 Mme I. GANSORE Rome  
 Attaché  
 Ambassade du Burkina Faso

**CAMEROON - CAMEROUN - CAMERUN**

Délégué  
 SOLOMON NFOR GWEI Yaoundé  
 Secrétaire d'Etat pour l'agriculture  
 Ministère de l'Agriculture

## Suppléants

MAURICE TANKOU Yaoundé  
 Sous-Directeur de la Production  
 et des Communications  
 Ministère du Plan et de  
 l'Aménagement du Territoire

F. SABAL-LECCO Rome  
 Ambassadeur du Cameroun auprès  
 de la FAO  
 Ambassade du Cameroun

DANG MEKOULA Yaoundé  
 Secrétaire Permanent  
 Comité national permanent de la FAO  
 Ministère de l'Agriculture

## Conseiller

THOMAS YANGA Rome  
 Représentant permanent adjoint  
 auprès de la FAO  
 Ambassade du Cameroun

**CANADA**

Delegate  
 G.H. MUSGROVE Rome  
 Permanent Representative to FAO  
 Embassy of Canada

<b>Alternates</b>		
R.D.H. SALLERY	Rome	
Alternate Permanent Representative to FAO Embassy of Canada		
F. WARREN MAJOR	Ottawa	
Acting Director General International Affairs Directorate Agriculture Canada		
Ms DIANE SPEARMAN	Hull	
Deputy Director Food Aid Centre Canadian International Development Agency (CIDA)		
<b>CAPE VERDE - CAP-VERT - CABO VERDE</b>		
<b>Délégué</b>		
A. RODRIGUES PIRES	Rome	
Ambassadeur auprès de la FAO Représentation permanente		
<b>Suppléant</b>		
Mme M. DE LOURDES DUARTE	Rome	
Attaché Agricole à la Représentation Permanente		
<b>CHILE - CHILI</b>		
CARLOS DINATOR	Roma	
Consejero Representación Permanente de Chile ante la FAO		
<b>CHINA - CHINE</b>		
<b>Delegate</b>		
LI ZHENHUAN	Rome	
Deputy Permanent Representative to FAO Permanent Representation to FAO		
<b>Alternates</b>		
SUN MAOWEN	Beijing	
Deputy Division Chief, Department of General Food Ministry of Commerce		
LI ZHENG DONG	Beijing	
Department of Foreign Affairs Ministry of Agriculture, Animal Husbandry and Fishery		
<b>COLOMBIA - COLOMBIE</b>		
<b>Delegado</b>		
RICARDO MARTINEZ MUNOZ	Roma	
Ministro Consejero Embajada de Colombia		
<b>Suplente</b>		
Sra. OLGA CLEMENCIA FERNANDEZ	Roma	
Primer Secretario Embajada de Colombia		
<b>Suplente (Cont.)</b>		
MARIO OCHOA	Bogotá	
Secretario Técnico Plan Nacional de Seguridad Alimentaria Ministerio de Agricultura		
<b>CONGO</b>		
<b>Délégué</b>		
MICHEL MOMBOULI	Rome	
Représentant Permanent adjoint auprès de la FAO		
<b>Suppléant</b>		
Mme A. NIOMBELLA MAMBULA	Rome	
Premier Secrétaire Représentation permanente du Congo auprès de la FAO		
<b>COSTA RICA</b>		
<b>Delegado</b>		
Sra. YOLANDA GAGO DE SINIGAGLIA	Roma	
Representante Permanente Alterno		
<b>COTE D'IVOIRE</b>		
<b>Délégué</b>		
DANIEL KONAN YOMAN	Rome	
Représentant Permanent adjoint auprès de la FAO Ambassade de Côte d'Ivoire		
<b>CUBA</b>		
<b>Delegado</b>		
LEOPOLDO ARIZA HIDALGO	Roma	
Embajador ante la FAO Representación Permanente de Cuba ante la FAO		
<b>Suplentes</b>		
Sra. M. INZAULGARAT	Roma	
Segundo Secretario Representación Permanente de Cuba ante la FAO		
PEDRO REYNALDOS DUENAS	Roma	
Tercer Secretario Representación Permanente de Cuba ante la FAO		
<b>CYPRUS - CHYPRE - CHIPRE</b>		
<b>Delegate</b>		
FOTIS G. POULIDES	Rome	
Ambassador to FAO Permanent Representation to FAO		
<b>Alternate</b>		
HARIS ZANNETIS	Rome	
Agricultural Attaché Permanent Representation to FAO		

**DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA -  
REPUBLICQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE -  
REPUBLICA POPULAR DEMOCRATICA DE COREA**

Delegate  
LI JON HYOK Rome  
Ambassador to FAO  
Permanent Representation to FAO

Alternates  
KANG SOK LYONG Rome  
Deputy Permanent Representative  
to FAO

CHA CHOL MA Rome  
Attaché

**DENMARK - DANEMARK - DINAMARCA**

Delegate  
J. SKOVGAARD NIELSEN Copenhagen  
Head of Division  
Ministry of Agriculture

Alternates  
JOHN GLISTRUP Rome  
Permanent Representative to FAO  
Embassy of Denmark

M. HJORTSOE Copenhagen  
Head of Section  
Ministry of Foreign Affairs

Ms ANNE-MARIE ESPER LARSEN Copenhagen  
Head of Section  
Ministry of Foreign Affairs

**DOMINICAN REPUBLIC -  
REPUBLICQUE DOMINICAINE -  
REPUBLICA DOMINICANA**

Delegado  
JOSE ANTONIO NOVA Santo Domingo  
Subsecretario Planificación  
Sectorial Agropecuaria

Suplente  
Dra. B. YERMENOS Santo Domingo  
Asistente Secretario Técnico  
de la Presidencia

**EGYPT - EGYPTE - EGIPTO**

Delegate  
A. EL AZIM EL-GAZAR Rome  
Agricultural Counsellor  
Embassy of Egypt

**EL SALVADOR**

Delegado  
IVO P. ALVARENGA Roma  
Embajador ante la FAO  
Embajada de El Salvador

Suplente  
Sra. M.E. JIMENEZ Roma  
Representante Permanente Alterno  
ante la FAO, Embajada de El Salvador

**ETHIOPIA - ETHIOPIE - ETIOPIA**

Delegate  
ASSEFA YILALA Rome  
Alternate Permanent  
Representative to FAO  
Embassy of Ethiopia

Alternate  
EMEBET SAHLE Rome  
Admin. Assistant  
Embassy of Ethiopia

**FINLAND - FINLANDE - FINLANDIA**

Delegate  
SEPPO KOIVULA Helsinki  
Director of Foreign Trade  
Department of Finnish State Granary

Alternate  
CARL ARNE HARTMAN Rome  
Permanent Representative to FAO  
Embassy of Finland

**FRANCE - FRANCIA**

Délégué  
J. POSIER Rome  
Ambassadeur auprès de la FAO  
Représentation permanente de la France  
auprès de la FAO

Suppléants  
P. PIOTET Paris  
Ingénieur en Chef du GREF  
Secrétaire Général du Comité  
Interministériel pour l'Agriculture et  
l'Alimentation

J.M. TRAVERS Paris  
Conseiller des Affaires Etrangères,  
Direction des Nations Unies et  
Organisations Internationales,  
Ministère des Affaires Etrangères

Mlle E. RAVAUX Rome  
Représentant Permanent Adjoint auprès  
de la FAO

M. S. MADAULE Paris  
Bureau de la Coopération et  
des Echanges,  
Service des Relations Internationales,  
Ministère de l'Agriculture

M. COHADE Paris  
Chef de bureau à l'office national  
interprofessionnel de céréales

**GABON**

Délégué  
J. FIDELE NGUEMA-NZE Rome  
Ambassadeur auprès de la FAO  
Représentation permanente du Gabon  
auprès de la FAO

Suppléant  
Mme DIAS DAGRACA IVONE Rome  
Représentant Permanent Adjoint

**GERMANY, FED.REP. - ALLEMAGNE, REP.FED. -  
ALEMANIA, REP.FED.**

Delegate  
P. BARON Bonn  
Counsellor  
Federal Ministry of Food, Agriculture  
and Forestry

Alternates  
H. WETZEL Bonn  
Deputy Head of Division  
Federal Ministry of  
Economic Cooperation

Ms CAROLA MUELLER-HOLTKEPPER Bonn  
Legationssekretärin

**GHANA**

Delegate  
BORTEI-DOKU EUGENE Rome  
Ambassador to FAO  
Embassy of Ghana

Alternate  
P. A. KURANCHIE Accra  
Managing Director  
Ghana Food Distribution Corp.

**GREECE - GRECE - GRECIA**

Delegate  
Ms ZABETTA IERONIMAKI Rome  
Alternate Permanent Representative of  
Greece to FAO

Alternates  
DIMITRIS MOUTSAZOS Athens  
Economist, International Relations  
and European Communities Division  
Ministry of Agriculture

ATHANASSIOS VASSILOYANNIS Rome  
Attaché  
Permanent Representation of Greece  
to FAO

PENELOPE MANOLITSAKIS Rome  
Agronomist  
Permanent Representation of Greece  
to FAO

**GUINEA - GUINEE**

Délégué  
IBRAHIMA KABA Rome  
Représentant adjoint auprès  
de la FAO  
Ambassade de Guinée

**GUINEA-BISSAU - GUINEE-BISSAU**

Délégué  
CARLOS SCHWARZ DA SILVA Bissau  
Directeur de la Recherche Agronomique

**HONDURAS**

Delegado  
M. Cutiérrez Minera Roma  
Secretario  
Embajada de Honduras

**HUNGARY - HONGRIE - HUNGRIA**

Delegate  
LAJOS ZELKO Rome  
Permanent Representative to FAO  
Embassy of Hungary

**Alternates**

T. SZANYI Budapest  
Senior Officer  
Hungarian National Committee for  
Food and Agricultural Organizations  
of the UN

ZOLTAN KALMAN Rome  
Assistant to Permanent Representative

**INDIA - INDE**

Delegate  
R.C. GUPTA Rome  
Minister (Agriculture)  
Embassy of India

**INDONESIA - INDONESIE**

Delegate  
HIDAYAT GANDA ATMADJA Rome  
Assistant Agricultural Attaché  
Embassy of Indonesia

**IRAN**

HAMID REZA NIKKAR ISFAHANI Rome  
Ambassador to FAO  
Permanent Representation to FAO

**IRELAND - IRLANDE - IRLANDA**

Delegate  
OLIVER RYAN Rome  
Deputy Permanent Representative  
to FAO  
Embassy of Ireland

**ISRAEL**

Delegate  
ELIAHOU DOUEK Rome  
Permanent Representative to FAO  
Embassy of Israel

**ITALY - ITALIE - ITALIA**

Délégué  
DORELLO FERRARI Rome  
Représentant suppléant

<b>Suppléants</b>			
Mme MARIA GRAZIA SCAGLIA	Rome		
Département pour la coopération au développement			
Ministère des affaires étrangères			
 GINO BISEGNA	 Rome		
FAI			
Ministère des affaires étrangères			
 ANTONIO PEROVICH	 Rome		
Ministère de l'agriculture et des forêts			
 Mme ANGELA MILANO	 Rome		
Ministère de l'agriculture et des forêts			
 GIOVANNI PREVITI	 Rome		
Ministère du trésor			
 FRANCESCO D'ALESSANDRO	 Rome		
Ministère de la santé			
 MARIO CRUDELI	 Rome		
Ministère de la santé			
 <b>JAPAN - JAPON</b>			
Delegate			
KOSEI SHIOZAWA	Rome		
Permanent Representative to FAO			
Embassy of Japan			
 Alternates			
YOICHIRO WATANABE	Tokyo		
Senior Technical Officer			
International Cooperation Division			
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries			
 EIICHI KAWAHARA	 Tokyo		
Official, Economic Affairs Division			
United Nations Bureau			
Ministry of Foreign Affairs			
 TOMOFUMI KUME	 Rome		
Alternate Permanent Representative to FAO			
Embassy of Japan			
 SATOSHI WAKUNO	 Rome		
Alternate Permanent Representative to FAO			
Embassy of Japan			
 KANZO EDAHIRO	 Tokyo		
Director General			
FAO Association			
 <b>KENYA</b>			
Delegate			
STANLEY MUKINDIA GUANTAI	Rome		
Alternate Permanent Representative to FAO			
 Alternatè			
LESHORE SAM PIRISA	Rome		
Third Secretary			
Permanent Representation to FAO			
 <b>KOREA, REP. OF - COREE, REP. DE - COREA, REP. DE</b>			
Delegate			
KOO BUM SHIN	Rome		
Agricultural Attaché			
Embassy of Republic of Korea			
 Alternate			
JANG-BAE YOUN	Rome		
Assistant Agricultural Attaché			
 <b>LEBANON - LIBAN - LIBANO</b>			
Delegate			
MOUNIR KHORAYCH	Rome		
Alternate Permanent Representative to FAO			
Embassy of Lebanon			
 JAD EL-HASSAN	 Rome		
Embassy of Lebanon			
 <b>LESOTHO</b>			
Delegate			
T.E. KITLELI	Rome		
Counsellor			
Embassy of Lesotho			
 <b>LIBERIA</b>			
Delegate			
DOMINIC BALLAYAN	Rome		
Alternate Permanent Representative to FAO			
Embassy of Liberia			
 <b>LIBYA - LIBYE - LIBIA</b>			
Delegate			
BASHIR EL MABROUK SAID	Rome		
Minister Plenipotentiary to FAO			
Permanent Representation to FAO			
 <b>MADAGASCAR</b>			
Délégué			
APOLINAIRE ANDRIATSIAFAJATO	Rome		
Ambassadeur auprès de la FAO			
Ambassade de Madagascar			
 Suppléant			
RAPHAEL RABE	Rome		
Représentant Permanent Adjoint			
Ambassade de Madagascar			
 <b>MALI</b>			
Délégué			
MAMADOU DIAWARA	Paris		
Ambassadeur			
Ambassade du Mali			

**MEXICO - MEXIQUE**

Delegado  
JOSE R. LOPEZ PORTILLO ROMANO Roma  
Representante Permanente  
ante la FAO

Suplente  
Srta. MERCEDES RUIZ ZAPATA Roma  
Segundo Secretario  
Representación Permanente ante  
la FAO

**MOZAMBIQUE**

Delegate  
Ms MICHAELA FELICIANO Maputo  
Head of Food Security Reserve  
Ministry of Internal Trade

**NAMIBIA - NAMIBIE**

Delegate  
SAMIR EL-HATTAB Rome

Adviser  
Ms ALIDA FERRENA New York

**NETHERLANDS - PAYS-BAS - PAISES BAJOS**

Delegate  
L. Th. B. HERTOEG Rome  
Permanent Representative to FAO  
Permanent Representation to FAO

Alternates  
P.A.L. DE RIJK The Hague  
Directorate for International  
Economic Affairs  
Ministry of Agriculture and  
Fisheries

A.P.J.M. OOMEN The Hague  
Coordinator Food Programmes  
Ministry of Foreign Affairs

C.B. HOUTMAN The Hague  
Directorate for Development  
Cooperation  
Ministry of Agriculture and  
Fisheries

L.F. Hagedoorn The Hague  
Ministry of Agriculture and  
Fisheries

**NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZELANDE -  
NUEVA ZELANDIA**

Delegate  
Ms A.J. COSTELLO Rome  
Alternate Permanent Representative  
to FAO  
Embassy of New Zealand

**NICARAGUA**

Delegado  
H. CARRION Roma  
Representante Permanente ante la FAO  
Embajada de Nicaragua

Suplente  
Sra. V. ESPINOSA Roma  
Representante Permanente Alterno  
ante la FAO  
Embajada de Nicaragua

**NIGER**

SAHADOU BAWA Rome  
Représentant Permanent auprès de la FAO  
Représentation Permanente

**NIGERIA**

Delegate  
JAAFARU LADAN Rome  
Permanent Representative to FAO  
Embassy of Nigeria

**NORWAY - NORVEGE - NORUEGA**

Delegate  
HARALD HØSTMARK Oslo  
Coordinator Multilateral Food  
Aid and Agricultural Assistance

Alternates  
NILS RAGNAR KAMSVAG Rome  
Alternate Permanent Representative  
to FAO

JOSTEIN LEIRO Oslo  
Senior Executive Officer  
Royal Ministry of Development  
Cooperation

**PAKISTAN**

Delegate  
JAVED MUSHARRAF Rome  
Agricultural Counsellor  
Embassy of Pakistan

**PANAMA**

Delegado  
J.M. WATSON Roma  
Embajador ante la FAO

Suplentes  
HORACIO J. MALTEZ Roma  
Representante Permanente Alterno  
ante la FAO

Sra. DELIA DE VILLAMONTE Roma  
Primer Consejero  
Representación Permanente ante la  
FAO

<b>PERU - PEROU</b>			Alternate	
Delegado			TAG EL SIR ABDEL MUTTALEB	Khartoum
JAVIER GAZZO	Roma		Ministry of Agriculture	
Embajador ante la FAO				
Embajada de Perú				
<b>PHILIPPINES - FILIPINAS</b>			<b>SWEDEN - SUEDE - SUECIA</b>	
Delegate			Delegate	
HORACIO CARANDANG	Rome		Ms ASTRID BERGQUIST	Stockholm
Agricultural Attaché			Secretary General	
Embassy of Philippines			Swedish FAO Committee	
<b>POLAND - POLOGNE - POLONIA</b>			Alternates	
Delegate			GORAN ANKARBERG	Rome
J. ORZESZKO	Rome		Counsellor	
Alternate Permanent Representative			Embassy of Sweden	
to FAO				
Embassy of Poland			ANDERS FYRENIUS	Stockholm
<b>PORTUGAL</b>			Director, Swedish Grain Association	
Delegate			<b>SWITZERLAND - SUISSE - SUIZA</b>	
M. ANTONIO DE ALMEIDA RIBEIRO	Rome		Délégué	
Permanent Representative to FAO			P. WIESMANN	Rome
Embassy of Portugal			Représentant permanent adjoint	
<b>SENEGAL</b>			auprès de la FAO	
Délégué			Ambassade de Suisse	
MASSATA GUEYE	Dakar		Suppléants	
Ingénieur Agronome			M. FERRONI	Berne
Ministère du Développement Rural			Direction de la Coopération au	
Suppléant			développement et de l'aide humanitaire	
L. GOMIS	Rome		(DDA)	
Représentant Permanent adjoint			I. MARINCEK	Berne
auprès de la FAO			Secrétaire du Comité National	
<b>SOMALIA - SOMALIE</b>			Suisse de la FAO	
ABBAS MUSSE FARAH	Rome		<b>TANZANIA - TANZANIE</b>	
Ambassador to FAO			Delegate	
Permanent Representation to FAO			JOSEPH S. MTENGA	Rome
<b>SPAIN - ESPAGNE - ESPANA</b>			Alternate Permanent Representative	
Delegado			to FAO	
ISMAEL DIAZ YUBERO	Roma		Embassy of Tanzania	
Representante Permanente ante la FAO			<b>THAILAND - THAILANDE - TAILANDIA</b>	
Embajada de España			Delegate	
Suplente			NGUEN SRISURUKSA	Bangkok
Sra. M. BASSOLS	Madrid		Deputy Secretary General, Office	
Oficina de Relaciones Económicas			of Agricultural Economics	
Internacionales			Alternates	
(Ministerio de Asuntos Exteriores)			VANROB ISRANKURA	Rome
<b>SRI LANKA</b>			Agricultural Counsellor	
Delegate			Royal Thai Embassy	
T. DHARMASENA	Rome		KARN CHIRANOND	Rome
First Secretary (Commercial)			Second Secretary	
Embassy of Sri Lanka			Royal Thai Embassy	
<b>SUDAN - SOUDAN</b>			<b>TUNISIA - TUNISIE - TUNEZ</b>	
Delegate			Délégué	
GAMAL M. AHMED	Rome		MOHAMED ABDELHADI	Rome
Permanent Representative to FAO			Représentant permanent auprès	
Embassy of Sudan			de la FAO	
			Ambassade de la Tunisie	



Adjoints

MOHAMED LASSAAD MOUAFFAK Tunis  
Directeur général adjoint  
de l'Office des céréales

BADR BEN AMMAR Tunis  
Sous-Directeur de la Planification  
Ministère de l'agriculture

**TURKEY - TURQUIE - TURQUIA**

Delegate

TEMEL ISKIT Rome  
Permanent Representative to FAO  
Embassy of Turkey

Alternate

HASIM OGUT Rome  
Agricultural Counsellor  
Embassy of Turkey

**UGANDA - OUGANDA**

Delegate

MANSOOR SIMBWA-BUNYA Entebbe  
Principal Research Officer

**UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI - REINO UNIDO**

Delegate

R.F.R. DEARE Rome  
Minister  
Permanent Representative to FAO  
British Embassy

Alternates

D.B.A. EVANS Rome  
Agricultural Attaché  
British Embassy

E.V. WADE-BROWN London  
Higher Executive Officer  
Overseas Development Administration

**UNITED STATES OF AMERICA -  
ETATS-UNIS D'AMERIQUE -  
ESTADOS UNIDOS DE AMERICA**

Representative (Ex-Officio)

Ms MILLICENT FENWICK Rome  
Ambassador to the  
UN Agencies for Food and Agriculture

Delegate

AVRAM E. GUROFF Washington, D.C.  
Assistant Administrator  
Department of Agriculture

Alternates

MICHAEL GOLDMAN Washington, D.C.  
Chief, Food Policy Division  
Department of State

JAMES E. ROSS Rome  
Alternate Permanent Representative  
to FAO  
Embassy of the United States

**URUGUAY**

Delegado

F. XIVILLER VILA Roma  
Representante Permanente Alterno  
ante la FAO

**VENEZUELA**

Delegado

Dra. MERCEDES F. GOMEZ Roma  
Embajadora  
Representación Permanente ante la FAO

Suplentes

Sra. MARIA I. CASELLAS Roma  
Consejero  
Representación Permanente ante la FAO

Sra. MARINA BRICENO ZEHL Roma  
Representante Permanente Alterno  
ante la FAO

**VIET NAM**

Délégué

NGUYEN CHI THANH Rome  
Représentant permanent adjoint  
auprès de la FAO  
Ambassade du Viet Nam

**YEMEN, PEOPLES'S DEM. REP. OF -  
REP. DEM. POP. DU YEMEN -  
REP. DEM. POPULAR DEL YEMEN**

Delegate

ANWAR M. KHALED Rome  
Ambassador of the People's Democratic  
Republic of Yemen to FAO

**YUGOSLAVIA - YOUGOSLAVIE**

Delegate

MILUTIN TAPAVICKI Rome  
Permanent Representative to FAO

**ZAIRE**

Délégué

Ms SANGO YA TAMBWE Rome  
Représentant permanent adjoint  
Ambassade de la République  
du Zaïre

**ZAMBIA - ZAMBIE**

Delegate

T.F.F. MALUZA Rome  
Alternative Permanent Representative  
to FAO  
Embassy of Zambia

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT MEMBERS OF COMMITTEE  
OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES NE SIEGEANT PAS AU COMITE  
OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS QUE NO SON MIEMBROS DEL COMITE

<b>BRAZIL - BRESIL - BRASIL</b>			<b>CZECHOSLOVAKIA - TCHECOSLOVAQUIE - CHECOSLOVAQUIA</b>		
ALMIR FRANCO DE SA BARBUDA	Rome		G. MACKO	Rome	
Alternate Permanent Representative to FAO			Permanent Representative to FAO		
<b>BHUTAN - BHOUTAN</b>			<b>GUATEMALA</b>		
SANGAY KHANDU	Phuntsholing		HECTOR M. LOPEZ	Roma	
Joint Managing Director			Embajador ante la FAO		
Food Corporation of Bhutan					
M.K RAI	Thimphu		<b>IRAQ</b>		
Joint Director			AL-MESHEDANI TAWFIK	Rome	
Animal Husbandry			Embassy of Iraq		
SANGAY WANGCHUCK	Thimphu		<b>MALAYSIA - MALAISIE - MALASIA</b>		
National Project Coordinator			MAZLAN BIN JUSOH	Rome	
Department of Forestry			Alternate Permanent Representative to FAO		
<b>BOLIVIA - BOLIVIE</b>			ZULKIFLI BIN MOHAMMED	Rome	
Sra. RAQUEL LIEBERS BALDIVIESO	Roma		Alternate Permanent Representative to FAO		
Representante Permanente Alterno					
<b>BURMA - BIRMANIE - BIRMANIA</b>			<b>SAUDI ARABIA - ARABIE SAOUDITE - ARABIA SAUDITA</b>		
U MGWE WIN	Rome		MOSTAFA IBRAHIM MAHDI	Rome	
First Secretary			Alternate Permanent Representative to FAO		
Embassy of Burma					

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS  
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES  
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES

<b>OECD - OCDE</b>		<b>CILSS</b>	
KEVIN PARRIS	Paris	DRAMANE COULIBALY	Ouagadougou
Administrator		Expert Agro/Economiste	

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS  
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES  
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES

<b>IFAP - FIPA</b>		<b>CARITAS INTERNATIONALIS</b>	
Ms G. PELA	Rome	PATRICIA WOHLRAB	Rome
Permanent Representative to FAO		Permanent Representative to FAO	
<b>IAW - AIF</b>		<b>WUCWO -- UMOFC</b>	
S. PILLAY	Rome	Ms G. GARZERO	Paris
Permanent Representative to FAO		Permanent Representative to FAO	
<b>IAAE - AIEA</b>		<b>ICA - ACI</b>	
MARGARET LOSEBY	Freiburg	LINO VISANI	Geneva
		Permanent Representative to FAO	
<b>ICW - CIF - CIDEM</b>			
LENA PASSERINI	Rome		
Permanent Representative to FAO			

PERMANENT OBSERVER OF THE HOLY SEE -  
OBSERVATEUR PERMANENT DU SAINT-SIEGE -  
OBSERVADOR PERMANENTE DE LA SANTA SEDE

S.E. Mgr. AGOSTINO FERRARI-TONIOLO  
Vatican City  
Permanent Observer to FAO  
Rev. FONSECA ALOYSIUS SJ. Vatican City  
Dr VINCENZO BUONOMO Vatican City

REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES  
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES  
REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS

UNICEF -- FISE  
DANIEL TOOLE New York  
Project Officer  
Household Food Promotion

UNHCR -- HCR -- ACNUR  
MANFRED PAEFFGEN Rome  
Representative in Italy

WFP -- PAM -- PMA  
G.H. HAQUE Rome  
Chief, External Relations and  
CFA Secretariat Service

WORLD BANK  
SHLOMO REUTLINGER Washington, D.C.  
Senior Economist  
Agriculture and Rural  
Development Department

IMF -- FMI  
NIHAD KAIBNI Washington, D.C.  
Chief, Commodities Division

IFAD -- FIDA  
MOHIUDDIN ALAMGIR Rome  
Senior Economist  
Research Department

EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY  
COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE  
COMUNIDAD ECONOMICA EUROPEA

GILLES DESEQUELLES  
Administrateur, Direction  
Générale de l'Agriculture  
Bruxelles

VAN RIJ ERWIN  
Adminlstrator  
Directorate Agricultural Policy  
Bruxelles

WALTER KENNES  
Administrator  
Bruxelles  
L. DE NIL  
Secretary  
Bruxelles

LISTE DES DOCUMENTS

<u>Cote</u>	<u>Titre</u>	<u>Point de l'ordre du jour provisoire</u>
CFS: 86/1	Ordre du jour provisoire	I
CFS: 86/2	Situation de la sécurité alimentaire mondiale et nouvelles orientations	II
CFS: 86/2 Sup.1	Situation de la sécurité alimentaire mondiale et nouvelles orientations - mise à jour	II
CFS: 86/3	Perspectives à moyen terme de l'alimentation et sécurité alimentaire mondiale	III (a)
CFS: 86/4	Rôle des racines, tubercules et bananes plantains dans la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne	III (b)
CFS: 86/5	Mise en place anticipée de stocks alimentaires pour accélérer la livraison de l'aide d'urgence	III (c)
CFS: 86/5 Sup.1	Mise en place anticipée de stocks alimentaires pour accélérer la livraison de l'aide d'urgence - Information complémentaire	III (c)
CFS: 86/6	Plans nationaux de préparation aux crises alimentaires	III (d)
CFS: 86/7	Examen des activités du programme d'assistance pour la sécurité alimentaire	IV
CFS: 86/Inf.1	Calendrier provisoire	
CFS: 86/Inf.2	Liste des documents	
CFS: 86/Inf.3	Extraits des rapports de diverses instances internationales intéressant la sécurité alimentaire	
CFS: 86/Inf.4	Liste des membres	
CFS: 86/Inf.5	Liste des délégués	
CFS: 86/Inf.6	Résultats de l'application récente de la décision du FMI concernant les céréales	

## ANNEXE E

## DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

*Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les délégués et observateurs,  
Excellences,  
Mesdames, Messieurs,*

C'est avec plaisir que je m'adresse de nouveau à votre Comité, conscient de la gravité du sujet dont vous allez débattre. La sécurité alimentaire n'est-elle pas, en effet, une aspiration ancestrale de l'homme, une condition de sa coexistence harmonieuse avec les autres?

Dans cette exigence éthique du droit et de la sécurité à la nourriture convergent, tout à la fois, une préoccupation individuelle instinctive, vieille comme le monde, un devoir irréfragable des États, une ardente obligation de la coopération internationale.

Votre présence ici, et l'engagement de chacun des pays que vous représentez, témoignent que la sécurité alimentaire mondiale est ressentie, de plus en plus, comme une responsabilité collective de l'humanité tout entière. Quel saut qualitatif par rapport au passé — mais quel défi envers le futur!

Car, regardant autour de nous et mesurant à leur juste valeur les progrès accomplis, nous ne pouvons qu'être impressionnés par le chemin qui reste à parcourir.

L'année dernière, le monde a été le témoin médusé de scènes crucifiantes de famine en Afrique. A notre époque où le génie de l'homme ouvre les voies de l'espace, des millions d'êtres humains au sud du Sahara n'avaient même plus de quoi simplement survivre. En dépit d'un sursaut de générosité sans précédent de la Communauté internationale, combien d'hommes, de femmes et d'enfants inexorablement fauchés par un cruel destin!

Les amères leçons de cette famine ne devraient pas être perdues. Elles doivent, au contraire, renforcer notre résolution à ne plus tolérer — jamais — une telle tragédie.

#### **Amélioration de la sécurité alimentaire mondiale**

Fort heureusement, l'état global de la sécurité alimentaire mondiale s'est redressé récemment et nous accorde un répit des mieux venus.

Ainsi, la production céréalière mondiale en 1985 a été nettement supérieure à la tendance dans toutes les grandes régions productrices du monde, avec des récoltes record dans un certain nombre de pays. Si l'on tient compte des stocks d'ouverture, on estime qu'en 1985/86 les disponibilités céréalières mondiales auront augmenté de 4 pour cent et atteindront le chiffre record de presque 2 milliards de tonnes.

A la fin de la campagne 1985/86, on s'attend à ce que les stocks de céréales dans le monde atteignent quelque 22 pour cent de la consommation mondiale. Ce niveau exceptionnel est plus que suffisant pour assurer la sécurité alimentaire mondiale. Il est satisfaisant de noter que plusieurs pays en développement bénéficieront, eux aussi, de réserves plus abondantes. Il n'en reste pas moins que les stocks demeureront concentrés dans un petit nombre de pays développés exportateurs entre lesquels ils deviennent toujours davantage une pomme de discorde. L'actualité nous est témoin de ces tiraillements et de cette compétition pour la conquête ou la sauvegarde des marchés et l'écoulement à coup de subsides d'une production soutenue à grands frais.

Je ne peux m'empêcher de souligner cette inconséquence qui consiste à financer sur fonds publics, à la fois pour produire et pour écouler des excédents, alors que les sommes ainsi dépensées pourraient être consacrées à développer les capacités de production dans les pays en développement déficitaires. Peut-on imaginer de faire d'une pierre deux coups, contenir les excédents dans les pays occidentaux et promouvoir la production dans le tiers monde, par une réaffectation des ressources? Je vous invite à y réfléchir.

*Monsieur le Président,*

La récente reprise de la production agricole en Afrique fut un énorme soulagement pour nous tous. Dans la plupart des pays subsahariens, les récoltes peuvent être qualifiées de moyennes à excellentes. Une aide alimentaire d'urgence reste cependant nécessaire en 1985/86 pour six pays affectés par la sécheresse ou par des troubles civils: Angola, Botswana, Cap-Vert, Ethiopie, Mozambique et Soudan.

En outre, pour combler leur déficit structurel, les pays africains devront encore importer près de 8,5 millions de tonnes de céréales, surtout de blé et de riz. Selon la FAO, sur ce total, au moins 3,3 millions de tonnes devront être assurées par l'aide alimentaire.

### **Des excédents de céréales au sud du Sahara**

Le piquant de la situation est que, dans certains pays, les déficits se soient mués en excédents difficiles à écouler. La nature a de ces extrêmes dont il faut s'accommoder. Il convient d'ailleurs d'ajouter que les économies de ces pays sont fragiles et que même de faibles écarts de production par rapport à la moyenne peuvent provoquer soit la pénurie, obligeant à importer, soit le surplus, déprimant les cours sur les marchés locaux.

Quoi qu'il en soit, des excédents de céréales secondaires sont disponibles dans certains pays pour combler les déficits persistants dans d'autres. Encore faut-il que besoins et disponibilités puissent se rencontrer. Or, plusieurs pays éprouvent des difficultés à utiliser leurs excédents, soit à usage intérieur, soit pour l'exportation. Dans de nombreux cas, les prix aux producteurs ont fléchi et les systèmes de commercialisation ont achoppé. Les offices céréaliers ont, en outre, été paralysés par le manque de ressources pour acheter les céréales aux prix de soutien et par l'insuffisance des moyens de stockage.

Il serait plutôt ironique que, tout compte fait, une bonne récolte soit aussi désastreuse pour les petits paysans qu'une mauvaise. Non, cela ne doit pas se produire. Ces stocks peuvent être providentiels si on sait les éponger et les utiliser de manière efficace, en évitant les effets de découragement qu'ils pourraient exercer sur les producteurs.

C'est dans cet esprit que j'ai fait appel aux donateurs pour qu'ils fournissent un soutien maximum aux opérations triangulaires, aux accords de troc, aux achats et à la distribution intérieure des excédents locaux dans les zones déficitaires. Je suis heureux de constater que déjà certains donateurs, en particulier les Communautés européennes, ont décidé de soutenir des opérations triangulaires pour quelque 160 000 tonnes et de financer des achats locaux pour près de 200 000 tonnes. D'autres apportent également un appui logistique pour le transport intérieur des céréales des régions excédentaires à celles en déficit.

### **Perspectives à moyen terme de la sécurité alimentaire**

*Monsieur le Président,*

Il est naturel que votre Comité se préoccupe des problèmes immédiats de la sécurité alimentaire mondiale, spécialement dans les pays en situation critique. Il est bon néanmoins qu'il porte aussi son regard sur les années à venir.

Récemment, la FAO a mis la dernière main à ses projections de la production, de la consommation et du commerce jusqu'en 1990. Il nous faut en convenir, leurs incidences sur la sécurité alimentaire des pays déficitaires à faible revenu sont loin d'être rassurantes. Tandis qu'à l'échelle mondiale les projections indiquent que la production de céréales croîtra plus rapidement que la demande, et que les disponibilités resteront donc abondantes, la situation demeurera très précaire dans ces pays. Leur production alimentaire restera à la traîne, de sorte que leur taux d'autosuffisance fléchira de 85 pour cent en 1979/81 à 83 pour cent en 1990. La plupart d'entre eux risquent ainsi d'être, en 1990, encore plus tributaires des importations de céréales qu'au début de cette décennie.

Malheureusement, la capacité d'importation de ces pays va certainement pâtir de l'évolution défavorable, d'ici à 1990, des prix des principaux produits tropicaux et des matières premières qu'ils exportent sur les marchés internationaux. On prévoit notamment un ralentissement du commerce de la plupart de ces produits car la demande n'augmentera que faiblement.

Il faut souligner aussi d'autres facteurs préoccupants, entre autres ceux liés à l'accès à la nourriture et à la malnutrition. Comme toujours, les pauvres dans les pays déficitaires constitueront les groupes de population les plus touchés, spécialement dans les pays où la consommation alimentaire nationale risque de fléchir en moyenne d'ici à 1990.

En somme, le danger est que de nombreux pays déficitaires à bas revenus ne puissent pallier l'insuffisance de leur production alimentaire par les importations, faute de devises pour les payer, et qu'en conséquence la malnutrition s'y aggrave dans les couches les plus pauvres et les plus vulnérables de la population. Des indices de cette évolution régressive sont déjà patents dans certains pays; si l'on n'y prend garde, ce phénomène pourrait s'étendre à la

suite des politiques économiques et fiscales d'ajustement structurel que de nombreux pays sont forcés de mettre en oeuvre pour contenir les déficits budgétaires.

De telles mesures sont peut-être nécessaires pour jeter les bases d'une reprise non inflationniste de la croissance, mais elles ne devraient pas être appliquées à l'aveuglette. Au contraire, ne faudrait-il pas concevoir des programmes spécifiquement destinés à mettre les groupes les plus vulnérables à l'abri des répercussions trop douloureuses et brutales des politiques d'ajustement? Il me semble qu'il y a là une dimension morale et sociale, mais aussi politique, qui ne peut plus être ignorée.

Quoi qu'il en soit, les projections de la FAO soulignent le besoin impérieux d'accroître l'assistance aux pays déficitaires à bas revenus pour les aider à promouvoir la production et améliorer l'accès à la nourriture pour les plus pauvres.

### **Améliorer l'efficacité de l'aide alimentaire d'urgence**

*Monsieur le Président,*

L'expérience récente de la crise alimentaire en Afrique a clairement mis en évidence certaines des lacunes qui handicapent la fourniture et l'utilisation optimale de l'aide alimentaire d'urgence. Des améliorations doivent être apportées du côté tant des donateurs que des bénéficiaires.

Les propositions qui sont soumises à votre Comité pour la mise en place anticipée de stocks alimentaires, et l'adoption de plans nationaux de préparation aux crises dans les pays vulnérables, représentent d'importantes mesures complémentaires pour s'assurer que l'aide d'urgence arrive en temps voulu aux populations affectées.

L'étude sur la mise en place anticipée de stocks, qui a été préparée à la demande du Comité, en examine dans le détail la faisabilité économique et logistique. Elle tire, en particulier, d'utiles leçons de la crise africaine. Celle-ci a démontré, au-delà de tout doute, la nécessité d'abrèger les délais moyens d'intervention.

En effet, en dépit de contributions généreuses de la part des donateurs, et dans l'ensemble promises en temps voulu, force est de constater que l'acheminement et la distribution des vivres ont subi des retards durant les mois critiques où l'aide alimentaire d'urgence était le plus nécessaire.

Ainsi, une proportion non négligeable des aides promises pour 1984/85 n'avait toujours pas été distribuée à la fin de la campagne de commercialisation. Quel désappointement!

Ces retards ont créé de sérieux problèmes logistiques dans les ports, sous-utilisés au début, engorgés ensuite. Ils ont aggravé les problèmes d'acheminement à l'intérieur, en particulier pendant la saison des pluies, et compliqué sérieusement les opérations de secours. Ces retards ont également, dans certains cas, fait coïncider les arrivages d'aides alimentaires avec la rentrée des récoltes, ce qui ne pouvait qu'exacerber les problèmes de stockage et déprimer les cours des produits locaux.



## **Prépositionnement des stocks alimentaires**

Notre étude montre que les délais de livraison pourraient être réduits de plus de moitié si des stocks étaient prépositionnés dans les ports des principaux donateurs. Des économies de temps plus importantes encore pourraient être réalisées si des stocks étaient mis en place à l'avance dans les ports de donateurs ou de pays tiers, à proximité des zones vulnérables.

L'étude envisage de prépositionner, pour commencer, à peine un dixième du volume annuel moyen de l'aide d'urgence, pour une dépense évaluée à moins de 0,1 pour cent du coût total de l'aide alimentaire actuelle. Et pourtant, la mise en place anticipée de tels stocks, même à cette modeste échelle, constituerait un énorme pas en avant pour accélérer les livraisons d'aide alimentaire d'urgence et s'assurer qu'elles atteignent les populations affectées au moment voulu.

*Monsieur le Président,*

Les propositions qui vous sont présentées sont de nature strictement volontaire, et je me permets d'insister pour que vous leur accordiez toute l'attention voulue. Je suis intimement persuadé qu'une recommandation positive de votre Comité marquerait une date dans nos efforts communs pour mettre en place un système fiable de sécurité alimentaire.

## **Préparation aux crises au niveau national**

Bien évidemment, ce système ne peut être assuré par une action au seul plan international. La responsabilité en incombe dans une large mesure aux pays vulnérables eux-mêmes. Déjà, dans mon rapport à la huitième session du Comité, je soulignais qu'afin de faire face aux situations d'urgence les pays déficitaires à bas revenus devraient élaborer des plans nationaux de préparation aux crises.

Leur but principal serait de mettre les gouvernements en mesure de sonner l'alerte à temps et de décider des modalités d'intervention qui s'imposent selon des dispositions préétablies. Ces plans faciliteraient les décisions administratives et le déploiement des ressources locales nécessaires pour secourir sans délai les populations affectées.

J'espère sincèrement que votre Comité fera sienne l'approche suggérée dans le document qui vous est soumis et que la Communauté internationale se montrera disposée à fournir l'assistance financière et technique voulue pour la mise en place de tels plans.

Pour ma part, je voudrais vous assurer que, par le canal de son programme d'assistance à la sécurité alimentaire, la FAO continuera, dans toute la mesure de ses moyens, à fournir aux pays en développement qui le souhaitent son assistance aux systèmes nationaux d'alerte rapide et aux plans nationaux de préparation aux crises; elle continuera aussi d'apporter son soutien en matière de logistique et de formation à leurs programmes de sécurité alimentaire.

## Rôle des cultures traditionnelles dans la sécurité

Permettez-moi maintenant de dire quelques mots d'un autre sujet important que vous allez aborder, à savoir la contribution que des cultures traditionnelles comme les racines, les tubercules et les bananes plantains peuvent apporter à la solution des problèmes de sécurité alimentaire en Afrique. L'atelier organisé sur cette question par la FAO, en octobre 1985 au Zaïre, a d'ailleurs mis ce rôle nettement en lumière.

Il est vrai que ces cultures traditionnelles ont été quelque peu négligées dans le passé; c'est là une cause de la dépendance croissante que l'on constate aujourd'hui à l'égard des importations de céréales, en particulier de blé, qui ne peuvent être produites sur place.

Jusqu'ici, ces cultures ont fait l'objet d'un effort de recherche nettement insuffisant et n'ont reçu qu'une priorité beaucoup trop faible, tant dans les politiques qu'en termes de ressources. Pourtant, si elles bénéficiaient de politiques d'encouragement, elles pourraient contribuer fortement à la stabilité de la production et des approvisionnements dans de nombreux pays.

Cette situation doit être redressée. Les pays en développement, surtout ceux d'Afrique subsaharienne où ces denrées prédominent dans le régime alimentaire des populations, ne peuvent plus se permettre de négliger ces cultures traditionnelles. J'espère donc que le Comité approuvera les propositions d'action esquissées dans le document dont il est saisi. Je souhaite surtout que ces recommandations déclenchent un processus de réévaluation progressive de la place que ces cultures devraient légitimement occuper dans les stratégies nationales de sécurité alimentaire.

*Monsieur le Président,*

Dans cette brève intervention, je me suis efforcé d'attirer votre attention sur un certain nombre de propositions, concrètes et pratiques, qui vous sont soumises. En même temps, je me suis efforcé, à la lumière de nos récentes projections, de souligner les incertitudes et les aléas qui entourent la sécurité alimentaire mondiale, en dépit de stocks mondiaux aujourd'hui confortables.

Sans un effort majeur de la Communauté internationale, le temps est encore lointain où, conformément au nouveau concept de sécurité alimentaire, chaque individu, partout et en tout temps, sera en mesure de produire sa nourriture ou d'avoir accès aux disponibilités alimentaires.

Dans ces circonstances, il nous faut faire preuve d'audace et d'imagination. La passivité est inadmissible quand il y va de la survie de tant d'êtres humains. Les propositions qui vous sont soumises sont modestes et ne régleront pas tout. J'en suis le premier conscient. Mais elles permettraient de faire un pas non négligeable dans la bonne direction. Je vous conjure de l'oser, au nom de cette solidarité de destin qui lie tous les hommes sur cette planète.

*Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,*

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite plein succès dans vos délibérations.



